

## Rétention et attraction des jeunes dans les régions du Québec : constats tirés du suivi des trajectoires migratoires de quatre cohortes

Par Martine St-Amour<sup>1</sup> et Emy Bourdages<sup>2,3</sup>, en collaboration avec Stéphane Crespo<sup>4</sup>

Les jeunes adultes constituent le segment le plus mobile de la population, et leurs comportements migratoires soulèvent divers enjeux de nature démographique et socioéconomique, en particulier dans les régions dont la capacité de rétention et d'attraction est plus faible. Chaque année, l'Institut de la statistique du Québec diffuse des données sur les migrations interrégionales qui nous renseignent sur l'intensité de la mobilité des jeunes et sur l'ampleur des gains ou des pertes qui en résultent dans les différentes régions administratives. Ces données annuelles ne permettent toutefois pas de distinguer les différents types de mouvements migratoires qui ponctuent le cheminement des jeunes durant leur passage à l'âge adulte, comme les départs de la région d'origine et les migrations de retour. Pour cela, il faut suivre les parcours résidentiels sur plusieurs années. C'est dans cette optique que la présente étude aborde la migration interrégionale des jeunes au Québec en comparant les trajectoires migratoires de quatre cohortes suivies à partir de l'âge de 16 ans. Les résultats obtenus jettent un éclairage nouveau sur la capacité des régions à retenir et à attirer des jeunes. Combien d'entre eux quittent leur région d'origine? Combien y reviennent? Dans quelle mesure les départs sont-ils compensés par des arrivées de jeunes originaires des autres régions? Est-ce que les arrivants des autres régions restent dans leur nouvelle région de résidence? Voilà quelques-unes des questions auxquelles cet article apporte des éléments de réponse. L'analyse des résultats régionaux est précédée d'une description de la source de données et de la méthodologie, ainsi que d'une présentation de l'évolution générale de la mobilité d'une cohorte à l'autre.

### Faits saillants

- Les jeunes ayant amorcé leur vie adulte dans les années 2000 sont moins portés à quitter leur région administrative d'origine que ceux ayant franchi cette étape dans les années 1990. De plus, ceux qui quittent leur région sont un peu plus enclins à y retourner après avoir vécu ailleurs au Québec. Ces tendances s'observent dans la plupart des régions, mais sont souvent plus marquées dans les régions plus éloignées des grands centres.
- Montréal, la Capitale-Nationale et l'Outaouais sont les régions qui retiennent généralement le mieux leurs jeunes. À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et Lanaudière comptent les plus fortes proportions de migrants chez les jeunes au début de la vingtaine, alors que c'est à Laval que les départs sont les plus importants lorsque les jeunes ont atteint la trentaine.
- Les jeunes qui sont les plus portés à revenir dans leur région d'origine après l'avoir quittée sont ceux originaires de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie, de la Capitale-Nationale, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue. Au contraire, Laval est la région où les retours sont les moins fréquents. À Montréal, les retours sont relativement importants chez les jeunes ayant migré au tout début de l'âge adulte, mais beaucoup moins chez ceux ayant migré plus tardivement.
- Montréal et la Capitale-Nationale présentent une grande capacité d'attraction, surtout lorsque les jeunes sont au début de la vingtaine. Les entrants y sont alors proportionnellement les plus nombreux et surpassent les départs. La migration interrégionale contribue ainsi à accroître le nombre de jeunes dans ces deux régions.

(Suite des faits saillants à la page suivante)

1. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques.

2. Candidate à la maîtrise en démographie à l'Institut national de la recherche scientifique et stagiaire à l'Institut de la statistique du Québec à l'été 2016.

3. Les auteures remercient Jacques Ledent, professeur à l'Institut national de la recherche scientifique, pour ses commentaires sur la version préliminaire de ce texte.

4. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, responsable de l'élaboration de la base de données utilisée dans cette étude.

## Faits saillants (suite)

- Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie gagnent en popularité lorsque les jeunes atteignent la trentaine. Les proportions d'entrants y augmentent alors grandement. Laval présente aussi des proportions d'entrants assez élevées, mais les entrées compensent tout juste les nombreux départs.
- Dans les régions plus éloignées, les effectifs de jeunes tendent à se réduire à mesure que ceux-ci avancent en âge. Si ces régions enregistrent des départs parmi les plus importants, elles se distinguent aussi par leur faible capacité à attirer des jeunes des autres régions pour compenser les sorties. Les pertes se creusent rapidement lorsque les jeunes sont au début de la vingtaine, mais ralentissent par la suite.
- Plus de la moitié des jeunes migrants qui résident à Laval et à Montréal au début de la vingtaine en sont repartis au début de la trentaine. Parmi les régions affichant une meilleure rétention des entrants se trouvent notamment les autres régions adjacentes à Montréal, la Capitale-Nationale, l'Outaouais ainsi que l'Abitibi-Témiscamingue.
- Dans l'ensemble, Montréal demeure la première destination des jeunes migrants, mais elle en attire une plus faible part que par le passé. Les régions dites intermédiaires, dont la Capitale-Nationale, sont quant à elles devenues des destinations plus prisées des migrants des plus récentes cohortes.

## Source des données et méthodologie

Les résultats de cette étude proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (environ 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, tant en ce qui concerne l'admissibilité d'un bénéficiaire que son adresse de résidence.

Chaque année, l'Institut de la statistique du Québec (Institut) reçoit une extraction anonymisée du FIPA ayant le 1<sup>er</sup> juillet comme date de référence. Cette extraction permet de produire des statistiques annuelles de migration interne en comparant, pour l'ensemble de la population admissible, le code postal de résidence au 1<sup>er</sup> juillet d'une année donnée avec celui au 1<sup>er</sup> juillet de l'année précédente. Aux fins de la présente étude, les extraits de plusieurs années ont été fusionnés, ce qui a rendu possible la reconstitution des trajectoires migratoires internes sur une longue période.

L'étude porte sur les trajectoires résidentielles au Québec de quatre cohortes suivies à partir de l'âge de 16 ans. Les cohortes sélectionnées sont constituées des jeunes qui étaient âgés de 16 ans au 1<sup>er</sup> juillet des années 1993, 1998, 2003 et 2008. En 2015, dernière année disponible dans le fichier au moment de la production, ils étaient respectivement âgés de 38, 33, 28 et 23 ans. Le présent article compare les trajectoires résidentielles entre 16 et 23 ans pour les quatre cohortes. Une comparaison des parcours jusqu'à 28 ou 33 ans est également faite pour les cohortes dont la durée d'observation le permet. L'étude des trajectoires entre 16 et 23 ans englobe la période de forte mobilité découlant des premiers départs du foyer parental, souvent en lien avec la

poursuite des études postsecondaires<sup>5</sup>. La prolongation des trajectoires jusqu'à 28 ans ou 33 ans permet de couvrir les migrations susceptibles d'être davantage associées à la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, la formation de la famille ou l'accès à la propriété.

Seuls les individus pouvant être considérés comme présents au Québec chaque année d'un intervalle d'âge donné ont été retenus dans la population à l'étude. Cela exclut donc les personnes qui n'étaient pas encore au Québec à l'âge de 16 ans. Il en est de même des jeunes qui sont décédés ou qui ont quitté le Québec de façon temporaire ou permanente en cours de route, ainsi que de ceux pour qui l'information disponible dans le fichier ne permettait pas de confirmer la présence au Québec chaque année. Enfin, les personnes dont la région administrative de résidence était inconnue au moins une année ont aussi été rejetées<sup>6</sup>.

Le tableau 1 présente le nombre d'individus présents et localisables au Québec à l'âge de 16 ans dans chacune des cohortes. On y voit également le nombre de personnes ayant répondu à ces critères jusqu'à l'âge de 23, 28 et 33 ans. Par exemple, en 1993, on dénombre 96 575 résidents de 16 ans. Parmi ceux-ci, 86 962 sont présents et localisables au Québec au moins jusqu'à 23 ans; 83 574 le sont au moins jusqu'à 28 ans et 80 708 au moins jusqu'à 33 ans. La section de droite présente l'attrition des cohortes au fil du temps par rapport à l'effectif à 16 ans. On constate qu'entre 90 % et 96 % des individus des différentes cohortes peuvent être suivis jusqu'à 23 ans, de 87 % à 92 % jusqu'à 28 ans et de 84 % à 88 % jusqu'à 33 ans. Aux tableaux 2 et 3, analysés dans les prochaines sections, les jeunes qui font partie de la population à l'étude aux différents âges sont répartis selon les statuts migratoires définis dans l'encadré de la page suivante.

5. Un certain nombre de déplacements effectués avec les parents peuvent cependant aussi être inclus.

6. Cet article s'inspire grandement des travaux de Girard (2006). Les résultats des deux études ne sont toutefois pas directement comparables en raison de différences méthodologiques, notamment la décision de ne considérer dans la présente étude que la mobilité interne au Québec.

## Définitions

**Région d'origine :** Région administrative de résidence à 16 ans.

**Non-migrants :** Individus qui résident dans leur région d'origine durant toute la période à l'étude.

**Migrants (totaux) :** Individus qui résident à l'extérieur de leur région d'origine au moins une année durant la période à l'étude. Les migrants se divisent en deux catégories, soit les migrants de retour et les migrants hors région d'origine à la fin de la période.

**Migrants de retour :** Individus qui résident dans leur région d'origine à la fin de la période à l'étude, mais qui ont habité dans une autre région au moins une année depuis l'âge de 16 ans.

**Migrants hors région :** Individus qui ne résident pas dans leur région d'origine à la fin de la période à l'étude.

**Entrants des autres régions :** Il s'agit des mêmes individus que les migrants hors région, mais associés à leur région de résidence en fin de période plutôt qu'à leur région d'origine. Le pourcentage exprime la part qu'ils représentent par rapport à l'effectif initial de la cohorte de leur nouvelle région de résidence.

**Présence totale :** Ensemble des individus présents dans une région en fin de période. Cela correspond à la somme des non-migrants, des migrants de retour et des entrants. Le pourcentage exprime le rapport entre le nombre d'individus présents en fin de période et l'effectif initial de la cohorte (à 16 ans). Une présence totale supérieure à 100 % signifie que les entrées surpassent les départs, ce qui entraîne une croissance des effectifs de la cohorte par rapport au début de la période. Une présence totale inférieure à 100 % signifie que la taille de la cohorte se réduit sous l'effet des migrations, les départs étant plus importants que les entrées.

Tableau 1

### Évolution de la taille des cohortes selon l'âge et attrition par rapport à l'effectif à 16 ans, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, Québec

Cohorte	Âge <sup>1</sup>							
	16	23	28	33	16	23	28	33
	n				%			
1993	96 575	86 962	83 574	80 708	100,0	90,0	86,5	83,6
1998	95 393	91 069	86 951	84 051	100,0	95,5	91,2	88,1
2003	88 153	84 753	81 116	...	100,0	96,1	92,0	...
2008	100 342	96 368	...	...	100,0	96,0	...	...

1. L'effectif à 16 ans représente le nombre d'individus présents et localisables au Québec à 16 ans. L'effectif à 23 ans représente le nombre d'individus présents et localisables au Québec chaque année entre 16 et 23 ans. De même, un individu doit avoir été présent et localisable chaque année depuis ses 16 ans pour être compté à 28 ou 33 ans. Par exemple, une personne ayant quitté le Québec à 24 ans sera comptée dans l'effectif à 23 ans, mais pas dans l'effectif à 28 et 33 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

### Les plus jeunes cohortes quittent moins leur région d'origine et y reviennent un peu plus souvent

Les données sur la migration interne diffusées annuellement par l'Institut montrent, depuis quelques années, une baisse de la mobilité interrégionale chez les jeunes Québécois (Payeur et St-Amour, 2017). Cette tendance se reflète forcément dans les données exploitées ici. De fait, la proportion de migrants totaux, qui indique pour chaque intervalle d'âge combien de jeunes ont quitté leur région d'origine au moins une année, tend généralement à se réduire d'une cohorte à l'autre (tableau 2). Par exemple, à l'âge de 23 ans, près de 26 % des jeunes des cohortes 1993 et 1998 avaient quitté leur région d'origine au moins une année, tandis que cette proportion baisse à 24 % au sein de la cohorte 2003 et à 21 % dans celle de 2008. La part des migrants augmente évidemment avec l'âge, mais le même constat ressort chez les jeunes qui ont pu être suivis jusqu'à 28 ou 33 ans, les plus jeunes cohortes comptant toujours un peu moins de migrants que leurs prédécesseurs au même âge. À 28 ans, la part des migrants totaux, qui était de 43 % dans la cohorte 1993, passe ainsi à 42 % au sein de la cohorte 1998 et diminue de façon plus marquée avec celle de 2003, à 38 %. Enfin, à 33 ans, la moitié des jeunes de la cohorte 1993 avaient quitté leur région d'origine au moins une année, comparativement à 48 % de ceux de la cohorte 1998<sup>7</sup>. La proportion de migrants à cet âge devrait être encore moindre au sein des cohortes 2003 et 2008, à moins que les migrations non réalisées à 23 ou 28 ans ne soient que reportées à des âges plus avancés<sup>8</sup>.

7. Les données détaillées (non illustrées) montrent que les jeunes de la cohorte 1998 ont davantage migré entre 16 et 22 ans que ceux de la cohorte 1993, mais moins par la suite, d'où des proportions de migrants totaux qui étaient similaires à 23 ans, mais qui sont devenues inférieures à 28 et 33 ans au sein de la cohorte 1998. Autrement dit, les jeunes de la cohorte 1998 ont un peu moins migré que ceux de 1993, mais ils l'ont fait à un plus jeune âge.

8. Les données disponibles, qu'elles soient analysées dans une optique transversale ou longitudinale, tendent toutefois à montrer une baisse de la mobilité à tous les âges plutôt qu'un déplacement du calendrier de la migration à des âges plus avancés.

Si les jeunes Québécois sont un peu moins enclins à quitter leur région d'origine qu'auparavant, ceux qui partent sont également un peu plus portés à y revenir. L'avant-dernière colonne du tableau 2 présente la proportion des migrants qui sont de retour dans leur région d'origine à un âge donné. À 23 ans, près du quart (24 %) des jeunes de la cohorte 2008 qui ont quitté leur région d'origine depuis l'âge de 16 ans y sont déjà de retour, tandis que la proportion de retours à cet âge était de 22 % au sein de la cohorte 1993. Une légère hausse de la proportion de retours chez les plus récentes cohortes s'observe également à 28 et 33 ans. Il en résulte qu'à chaque âge, la proportion d'individus qui résident dans leur région d'origine, que ce soit parce qu'ils n'en sont jamais partis ou parce qu'ils y sont revenus, augmente d'une cohorte à l'autre (dernière colonne du tableau 2). En effet, si l'on compare la situation à 23 ans, ce sont 84 % des jeunes de la cohorte 2008 qui sont présents dans leur région d'origine, une hausse de quatre points de pourcentage par rapport à la cohorte 1993 (80 %).

Tableau 2

**Répartition des cohortes selon le statut migratoire à 23, 28 et 33 ans, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, Québec**

Âge	Cohorte <sup>1</sup>	Non-migrants (A)	Migrants			Proportion de retours (B)/(B+C)	Résident dans la région d'origine (A+B)
			totaux (B+C)	de retour (B)	hors région (C)		
%							
23 ans	1993	74,4	25,6	5,7	20,0	22,1	80,0
	1998	74,1	25,9	5,9	20,0	22,7	80,0
	2003	76,5	23,5	5,4	18,1	22,9	81,9
	2008	78,7	21,3	5,1	16,3	23,8	83,7
28 ans	1993	56,7	43,3	11,6	31,7	26,7	68,3
	1998	58,4	41,6	11,9	29,7	28,6	70,3
	2003	61,6	38,4	10,9	27,5	28,4	72,5
33 ans	1993	50,2	49,8	15,1	34,7	30,3	65,3
	1998	52,4	47,6	15,1	32,5	31,7	67,5

1. Cohorte débutant à 16 ans.

Note: La définition des indicateurs se trouve à la page 3.

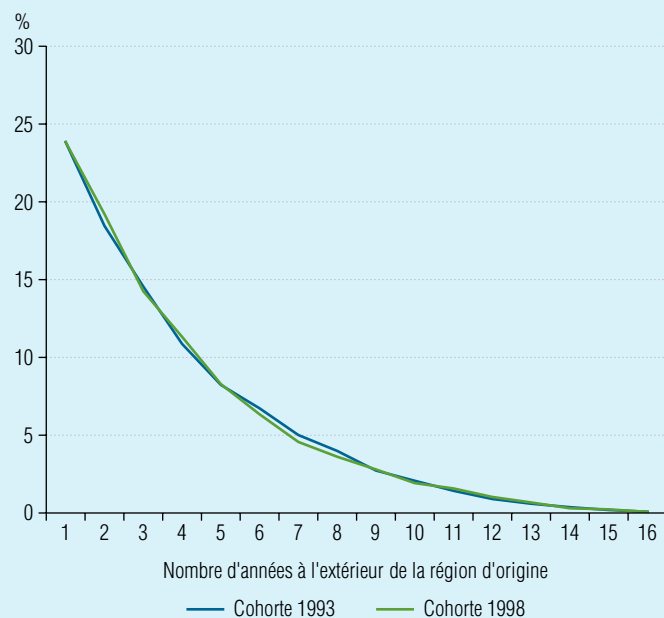
Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

**Des migrations souvent de courte durée pour les migrants de retour**

Plusieurs migrants de retour n'ont séjourné que peu de temps à l'extérieur de leur région d'origine avant d'y revenir. À titre d'exemple, la figure 1 répartit les jeunes migrants des cohortes 1993 et 1998 qui sont de retour dans leur région d'origine à 33 ans selon le nombre d'années qu'ils ont passées à l'extérieur de celle-ci. On peut voir que dans les deux cohortes, près d'un migrant de retour sur quatre (24 %) n'a séjourné qu'une année dans une autre région. Globalement, c'est un peu plus de la moitié des migrants de retour qui sont restés trois ans ou moins à l'extérieur de leur région d'origine. Très peu de migrants de retour ont vécu dans une autre région durant une longue période. Dans les deux cohortes, seulement 6 % d'entre eux sont restés 10 ans ou plus ailleurs au Québec avant de revenir dans leur région d'origine. Dans certains cas, il peut être prévu que le séjour dans une autre région soit de courte durée, par exemple le temps d'une formation ou d'un contrat de travail. Dans d'autres cas, le retour peut être devancé. Un migrant qui n'avait pas l'intention de revenir dans sa région d'origine peut également changer d'idée si l'expérience migratoire s'avère insatisfaisante ou en raison de divers changements touchant sa situation personnelle (DaVanzo et Morrison, 1982; Newbold et Bell, 2001). Par ailleurs, il n'est pas surprenant que peu de migrants de retour soient restés de nombreuses années hors de leur région d'origine avant d'y retourner. En effet, une personne ayant passé plusieurs années dans une autre région est susceptible d'être attachée de différentes façons à son nouveau lieu de résidence, du fait de son emploi, de son logement, de son nouveau réseau social, d'un conjoint, etc., ce qui rend moins probable son retour dans sa région d'origine.

Figure 1

**Répartition des migrants de retour à 33 ans selon le nombre d'années passées à l'extérieur de la région d'origine, cohortes 1993 et 1998, Québec**



Note: Il ne s'agit pas forcément d'années consécutives si un individu a effectué plus d'un départ et d'un retour dans sa région d'origine.

Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

## Les départs des jeunes dans les régions administratives

La propension à quitter sa région d'origine varie grandement d'une région à une autre. Les figures présentées dans cette section illustrent les proportions de migrants totaux à 23 et 33 ans dans chacune des 17 régions administratives. Un ensemble d'indicateurs de rétention, mesurés à 23, 28 et 33 ans, apparaissent dans les tableaux 3.1 à 3.3 situés à la fin de l'article. Afin de mieux faire ressortir certaines tendances, les régions administratives sont classées en quatre zones, soit Montréal, la zone adjacente à Montréal (tableau 3.1), la zone intermédiaire (tableau 3.2) et la zone éloignée (tableau 3.3).

### À 23 ans, l'ampleur des départs diffère grandement d'une région à l'autre

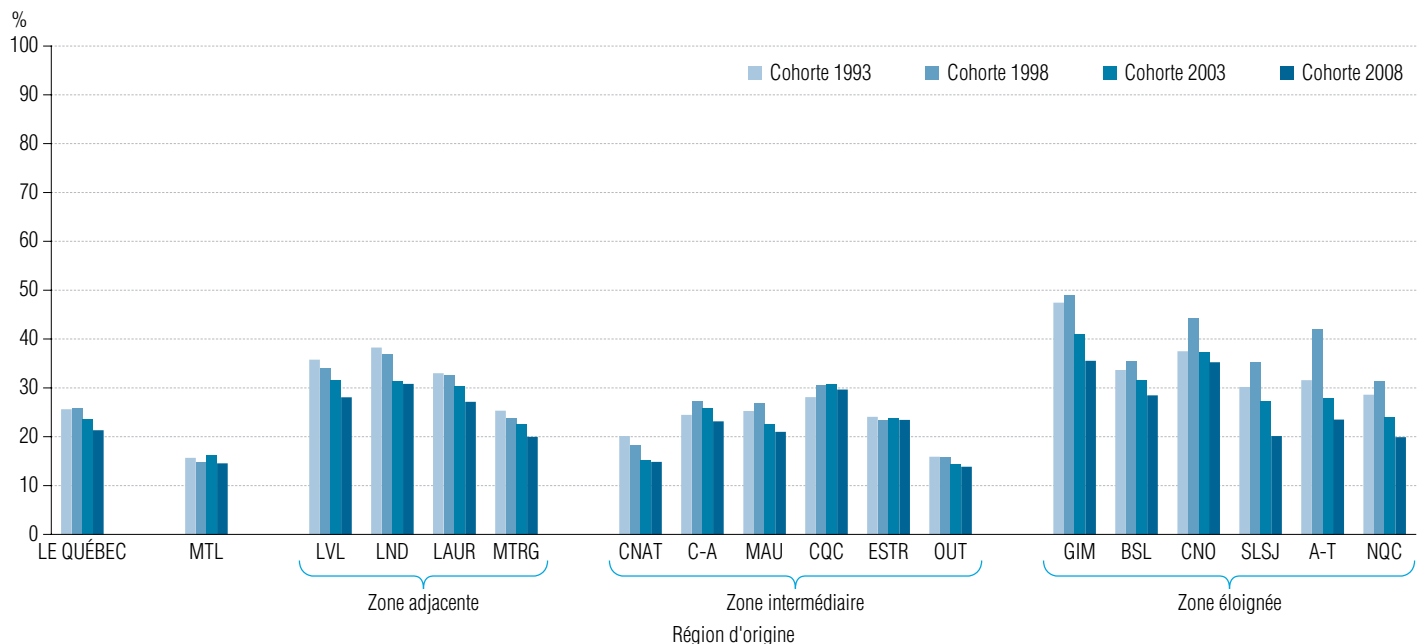
Comme le montre la figure 2, ce sont l'Outaouais, Montréal et la Capitale-Nationale qui affichent la meilleure rétention de leurs jeunes lorsque ceux-ci sont âgés de 23 ans, ce qui se traduit par les parts de migrants totaux les plus faibles. Au sein de la cohorte 2008, ce sont un peu moins de 15 % des jeunes de ces trois régions qui, à l'âge de 23 ans, ont vécu au moins une année dans une autre région administrative, comparativement

à 21 % dans l'ensemble du Québec<sup>9</sup>. L'Outaouais, Montréal et la Capitale-Nationale montraient également la plus forte rétention à cet âge au sein des cohortes précédentes. Ces résultats ne sont pas surprenants puisqu'il s'agit de régions bien dotées en institutions d'enseignement postsecondaire. De ce fait, les jeunes qui en sont originaires n'ont souvent pas l'obligation de les quitter pour poursuivre leurs études.

À l'inverse, c'est la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui peine le plus à retenir ses jeunes. La proportion de migrants totaux y est en effet la plus élevée, et ce, pour chacune des cohortes. À l'âge de 23 ans, 36 % des Gaspésiens et Madelinots de la cohorte 2008 ont vécu au moins une année ailleurs au Québec. La Côte-Nord montre généralement la rétention la plus faible après la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : à 23 ans, on trouve 35 % de migrants parmi les Nord-Côtiers de la cohorte 2008. Il n'y a toutefois pas que dans les régions plus éloignées des grands centres que la rétention des jeunes est relativement faible. Lanaudière figure également au nombre des régions où les jeunes sont les plus enclins à partir. Elle est la seule autre région où la part de migrants totaux à 23 ans est de plus de 30 % dans la cohorte 2008 (31 %). Laval et les Laurentides affichent aussi des proportions de migrants supérieures à celles de certaines régions de la zone éloignée.

Figure 2

### Proportion de migrants totaux à 23 ans selon la région administrative d'origine, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, Québec



Note: Voir le tableau 3 pour la correspondance entre l'abréviation et le nom complet des régions.

Source: Tableau 3.

9. Il importe de rappeler que les départs à l'extérieur du Québec ne sont pas considérés. Cela peut favoriser des taux de rétention plus importants en Outaouais et à Montréal, les deux régions où les jeunes sont les plus susceptibles de quitter le Québec à destination d'une autre province canadienne ou, dans le cas de Montréal, d'un autre pays. Les données présentées ici permettent cependant d'affirmer que parmi les jeunes de l'Outaouais et de Montréal qui restent au Québec, la proportion de ceux qui migrent vers une autre région au début de l'âge adulte est relativement faible.

## La baisse de la mobilité entre 16 et 23 ans s'observe presque partout

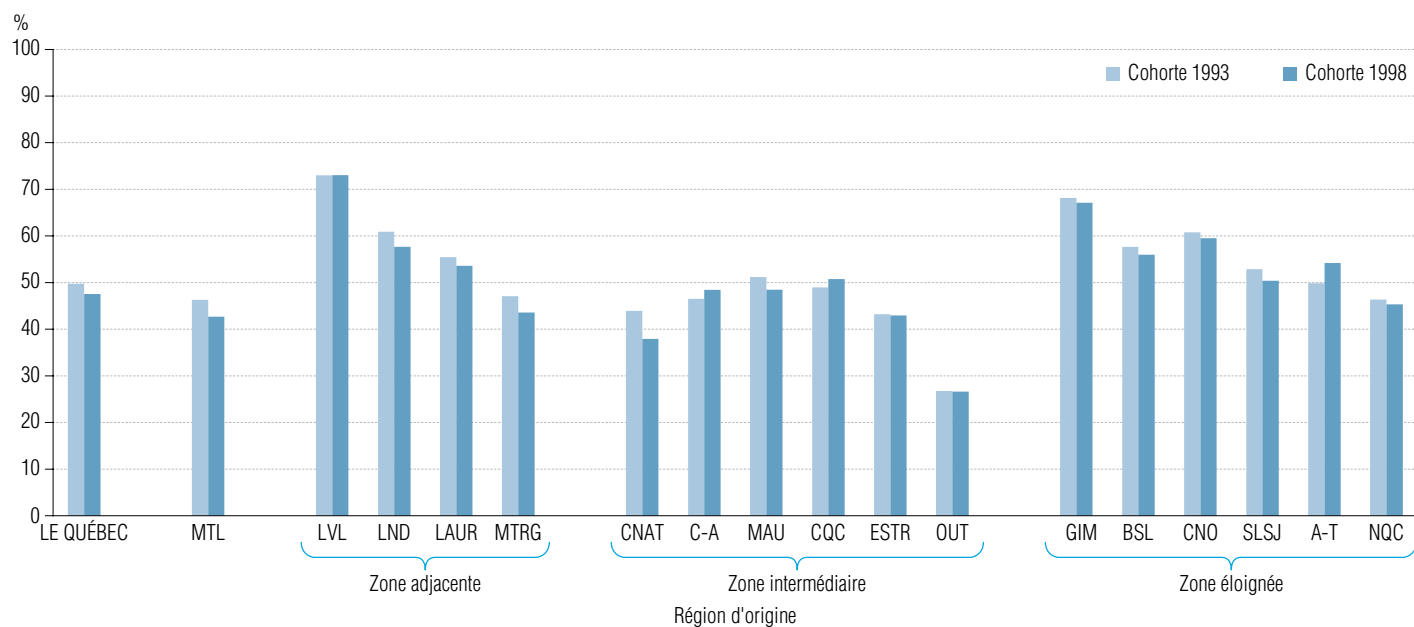
Si des écarts régionaux persistent quant à l'ampleur des départs, la baisse de la propension à quitter sa région d'origine s'observe presque partout, comme l'indique la réduction quasi généralisée de la proportion de migrants totaux à 23 ans chez les plus jeunes cohortes. Cette tendance est peu marquée dans certaines régions, comme en Estrie ou à Montréal. Dans le Centre-du-Québec, les départs entre 16 et 23 ans ont même été un peu plus fréquents chez les jeunes de la cohorte 2008 que chez ceux de la cohorte 1993. En revanche, l'ampleur des départs s'est fortement réduite dans d'autres régions, notamment celles de la zone éloignée. C'est le cas en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où près de la moitié des jeunes des cohortes 1993 et 1998 avaient quitté leur région d'origine au moins une année à l'âge de 23 ans, comparativement à 36 % de ceux de la cohorte 2008. La part des migrants s'est également réduite de façon majeure, soit d'environ 10 points de pourcentage, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. Soulignons que dans les régions de la zone éloignée, comme dans certaines régions de la zone intermédiaire, la baisse de la mobilité n'a pas été constante d'une cohorte à l'autre. Les départs entre 16 et 23 ans ont gagné en intensité avec la cohorte 1998, avant de diminuer de façon substantielle au sein des deux cohortes suivantes.

## Des écarts entre les régions qui persistent à 33 ans

Les différences régionales en matière de rétention des jeunes sont sensiblement les mêmes lorsque l'on tient compte des trajectoires migratoires sur une plus longue période. Le portrait de la situation à 33 ans est présenté à la figure 3 pour les deux cohortes que l'on a pu suivre jusqu'à cet âge, soit celles de 1993 et 1998. Ainsi, à 33 ans, les jeunes de l'Outaouais, de la Capitale-Nationale et, dans une moindre mesure, ceux de Montréal sont encore parmi les moins nombreux à avoir quitté leur région d'origine. Par exemple, la proportion de migrants totaux à cet âge au sein de la cohorte 1998 y est respectivement de 27 %, 38 % et 43 %, comparativement à 48 % dans l'ensemble du Québec. L'Estrie, la Montérégie et le Nord-du-Québec présentent aussi une proportion de migrants à 33 ans inférieure à celle de l'ensemble du Québec. Les régions où la rétention des jeunes est généralement la plus faible à 23 ans, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et Lanaudière, maintiennent quant à elles des proportions de migrants totaux assez élevées à 33 ans. À cet âge, c'est toutefois à Laval que ces proportions sont les plus importantes. À 33 ans, ce sont par exemple 73 % des Lavallois de la cohorte 1998 qui ont quitté leur région d'origine au moins une année<sup>10</sup>. Cette part est de 67 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de 60 % sur la Côte-Nord et de 58 % dans Lanaudière.

Figure 3

### Proportion de migrants totaux à 33 ans selon la région administrative d'origine, cohortes 1993 et 1998, Québec



Note : Voir le tableau 3 pour la correspondance entre l'abréviation et le nom complet des régions.

Source : Tableau 3.

10. L'intensité de la migration interne n'est pas sans liens avec le découpage géographique utilisé. Dans le cas de Laval, la géographie fait en sorte que plusieurs changements de résidence, même ceux réalisés sur une courte distance, se font vers une autre région administrative.

Soulignons enfin que la baisse de la propension à avoir quitté sa région d'origine s'observe à tous les âges. De fait, dans la plupart des régions, la plus jeune cohorte ayant pu être suivie jusqu'à 28 ou 33 ans affiche des proportions de migrants totaux inférieures à celles observées au sein de la cohorte 1993 à ces âges.

## Les retours des jeunes migrants dans leur région d'origine

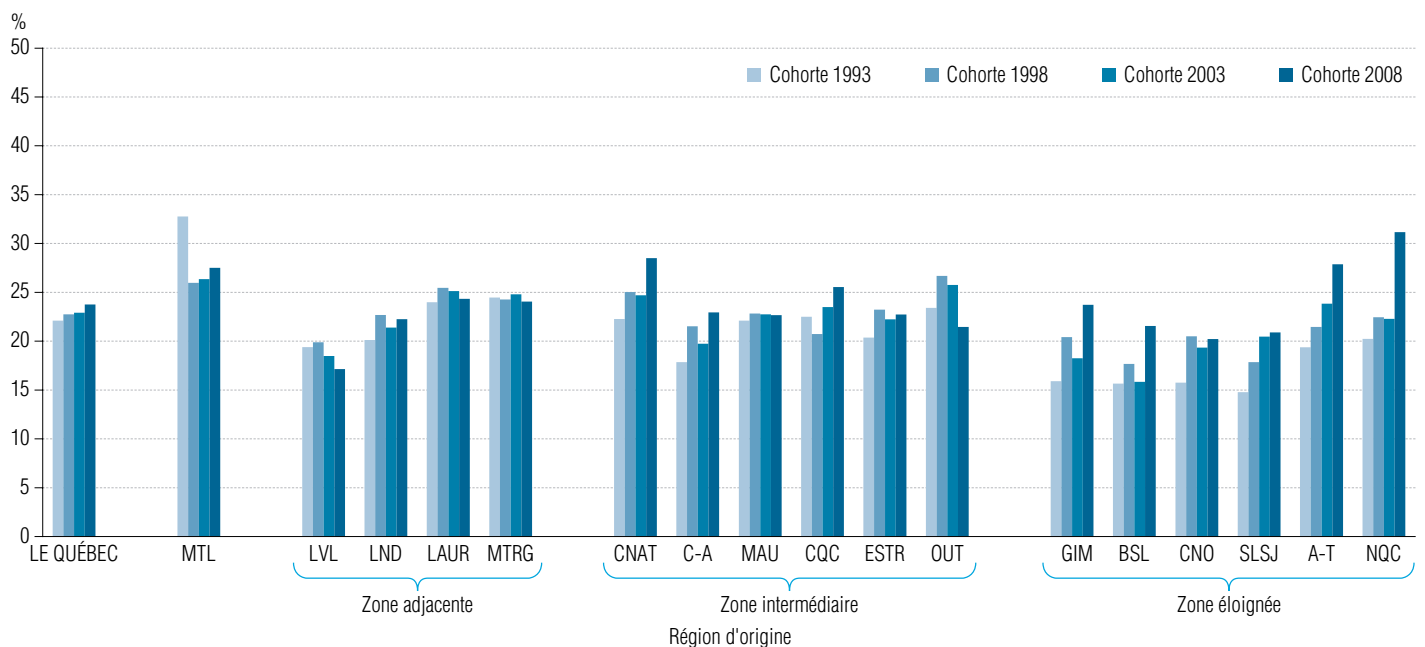
Si la propension à migrer diffère grandement d'une région à une autre, qu'en est-il de la propension à revenir dans sa région d'origine, et de quelle façon celle-ci a-t-elle évolué d'une cohorte à l'autre? Cette section apporte des éléments de réponse à ces questions en présentant les proportions de retours à 23 et 33 ans parmi l'ensemble des jeunes ayant quitté leur région d'origine au moins une année depuis l'âge de 16 ans.

## Hausse des retours dans les régions éloignées à 23 ans

Les proportions de retours à 23 ans sont illustrées à la figure 4. Si l'on compare les résultats de la cohorte 2008, c'est à Montréal, dans la Capitale-Nationale, en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec que les retours sont les plus fréquents, les proportions y variant autour de 30%. Dans le cas de Montréal, cette part est supérieure à 25% dans toutes les cohortes. Dans les trois autres régions, la fréquence des retours a augmenté par rapport à ce qu'elle était au sein des cohortes précédentes. Chez les jeunes migrants de la cohorte 1993, par exemple, la proportion de retours à 23 ans était d'environ 20%.

À l'opposé, Laval se positionne comme une des régions où les retours sont les moins fréquents. À 23 ans, la proportion de retours y est inférieure à 20% au sein des quatre cohortes et montre même une légère tendance à la baisse. D'autres régions ont déjà affiché des proportions de retours inférieures à 20% chez les jeunes migrants de 23 ans, soit la Chaudière-Appalaches, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces régions ont toutefois toutes vu la fréquence des retours augmenter chez les cohortes plus récentes. Dans la Chaudière-Appalaches et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la proportion de retours au sein de la cohorte 2008 est ainsi devenue similaire à la moyenne québécoise.

Figure 4  
Proportion de retours<sup>1</sup> à 23 ans selon la région administrative d'origine, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, Québec



1. Nombre de migrants de retour rapporté au nombre de migrants totaux. Exprime la proportion des jeunes ayant quitté leur région d'origine depuis l'âge de 16 ans qui sont de retour à 23 ans.  
Note: Voir le tableau 3 pour la correspondance entre l'abréviation et le nom complet des régions.  
Source: Tableau 3.

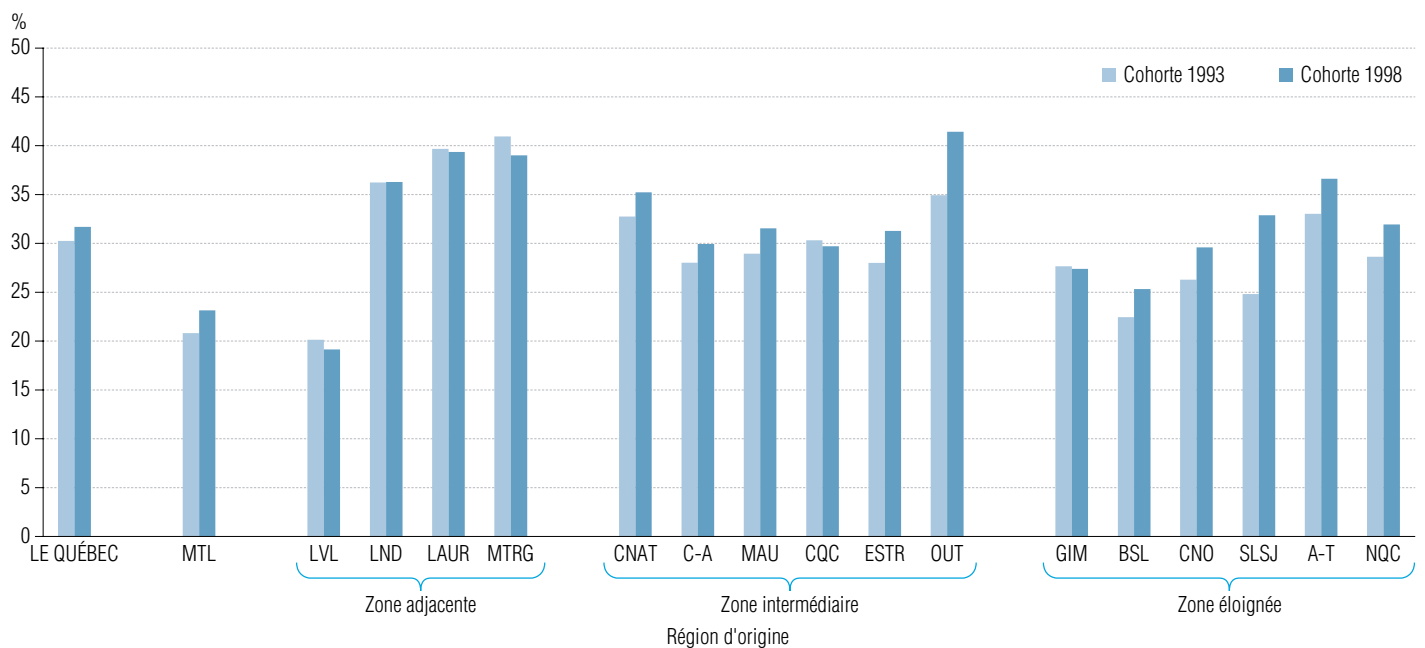
## Les retours à 33 ans : des contrastes marqués par rapport à la situation à 23 ans

Les jeunes de 23 ans ont eu assez peu de temps pour quitter et revenir dans leur région d'origine. La poursuite des trajectoires migratoires jusqu'à 33 ans permet ainsi de mieux cerner l'ampleur du phénomène des retours. La figure 5 illustre la proportion des migrants qui sont de retour dans leur région d'origine à 33 ans au sein des cohortes 1993 et 1998. On peut voir que si Montréal se distingue par l'importance des retours chez les jeunes à 23 ans, c'est plutôt le contraire qui s'observe 10 ans plus tard. Par exemple, parmi les Montréalais qui ont quitté leur région d'origine au moins une année depuis l'âge de 16 ans, 23 % sont de retour à l'âge de 33 ans au sein de la cohorte 1998, comparativement à 32 % de l'ensemble des migrants du Québec. Dans le cas de Montréal, les migrations plus tardives, possiblement motivées par le travail, la famille ou l'accès à la propriété, semblent ainsi moins souvent donner lieu à un retour que les migrations réalisées à un jeune âge<sup>11</sup>. Seuls les migrants originaires de Laval, dont les retours sont aussi peu fréquents à 23 ans, montrent une propension au retour à 33 ans moindre que ceux de Montréal.

À la différence de ce qui s'observe à Montréal, les jeunes de la Capitale-Nationale et de l'Abitibi-Témiscamingue, dont les retours sont aussi relativement importants à 23 ans, maintiennent des proportions de retours plus élevées que la moyenne à 33 ans. C'est toutefois dans des régions qui ne s'illustrent pas à ce chapitre chez les jeunes de 23 ans que les retours sont les plus fréquents à 33 ans, soit Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et l'Outaouais. Dans ces régions, entre 35 % et 40 % des jeunes qui ont vécu ailleurs au Québec sont de retour à 33 ans au sein des deux cohortes.

Figure 5

### Proportion de retours<sup>1</sup> à 33 ans selon la région administrative d'origine, cohortes 1993 et 1998, Québec



1. Nombre de migrants de retour rapporté au nombre de migrants totaux. Exprime la proportion des jeunes ayant quitté leur région d'origine depuis l'âge de 16 ans qui sont de retour à 33 ans.  
Note: Voir le tableau 3 pour la correspondance entre l'abréviation et le nom complet des régions.  
Source: Tableau 3.

11. Rappelons que les migrations réalisées au tout début de l'âge adulte peuvent correspondre à des déplacements avec les parents. Il est possible que ce type de déplacement, surtout au départ d'un grand centre, soit souvent suivi d'une nouvelle migration ramenant un jeune dans la région où il habitait précédemment. Un jeune Montréalais ayant quitté Montréal avec ses parents, par exemple si ces derniers ont décidé de s'établir en périphérie, peut ainsi être de retour à Montréal à l'âge de 23 ans, que ce soit pour étudier, occuper un emploi ou simplement retrouver ses pairs ou le mode de vie propre à la métropole.



## Les destinations des migrants : Montréal un peu moins populaire que par le passé

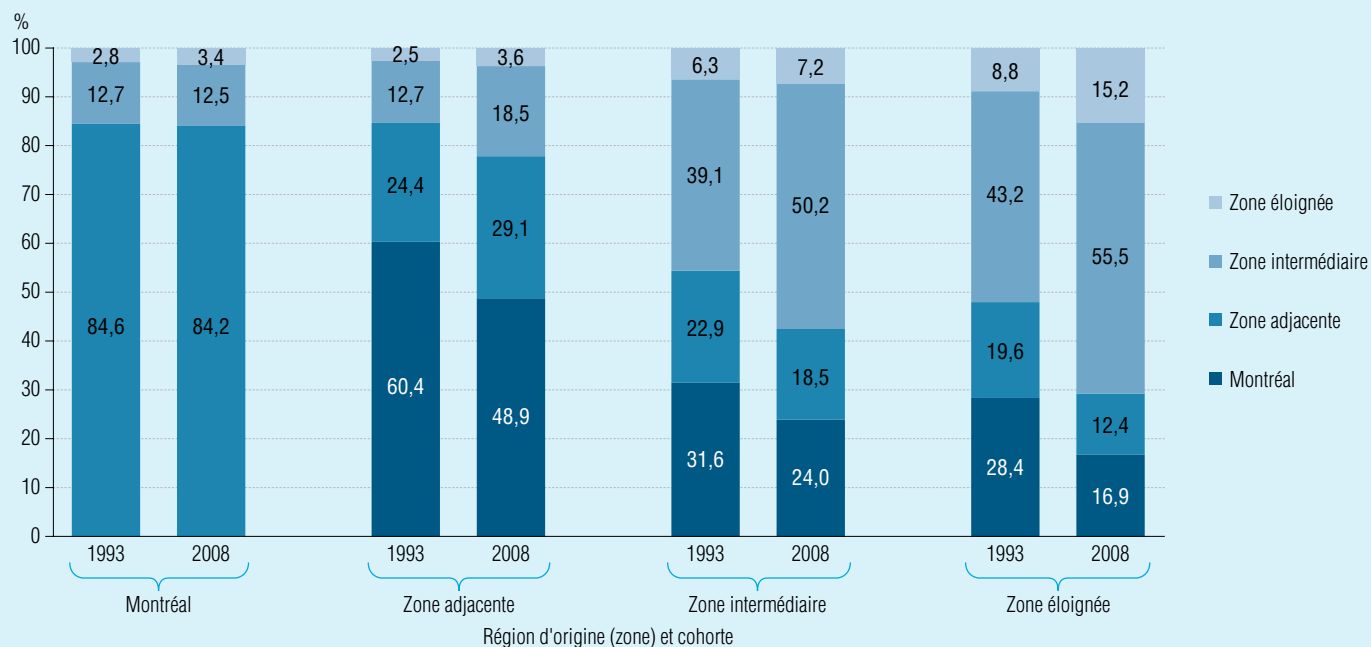
Montréal est un lieu de convergence pour bon nombre de jeunes Québécois. En effet, elle demeure globalement la première région de destination des jeunes qui quittent leur région d'origine, surtout de ceux qui le font au début de l'âge adulte. La part des migrants qui choisissent de s'établir à Montréal tend toutefois à se réduire. C'est ce qu'illustre la figure 6, qui montre, pour les cohortes 1993 et 2008, la répartition des jeunes qui résident hors de leur région d'origine à 23 ans selon leur nouvelle région de résidence (par zone).

Ce sont les jeunes de la zone adjacente qui sont proportionnellement les plus nombreux à vivre à Montréal lorsqu'ils ont quitté leur région d'origine. Comme ceux originaires des autres régions, ils se dirigent toutefois moins souvent vers Montréal qu'auparavant. De fait, à l'âge de 23 ans, un peu moins de la moitié (49%) des migrants de la cohorte 2008 provenant de la zone adjacente résident à Montréal, comparativement à 60% de ceux de la cohorte 1993. En contrepartie, la proportion de ceux qui ont migré vers une autre région de la zone adjacente ou vers une région intermédiaire a augmenté. Peu d'entre eux vivent dans la zone éloignée, malgré une très légère hausse de leur part au sein de la cohorte 2008.

La part des migrants qui, à 23 ans, résident à Montréal connaît aussi une baisse substantielle chez les jeunes originaires des régions de la zone intermédiaire. Elle passe en effet de 32% au sein de la cohorte 1993 à 24% au sein de la cohorte 2008. On voit en revanche une croissance de la proportion des jeunes qui ont migré vers une autre région de la zone intermédiaire (de 39% à 50%), une hausse qui se concentre principalement dans la région de la Capitale-Nationale. Quant aux jeunes des régions éloignées, ils sont devenus relativement peu nombreux à choisir de s'établir à Montréal. Au sein de la cohorte 2008, 17% de ceux qui ne sont plus dans leur région d'origine à l'âge de 23 ans résident à Montréal, une baisse par rapport à la cohorte 1993 (28%). Les régions de la zone intermédiaire et, dans une moindre mesure, celles de la zone éloignée apparaissent en revanche comme des destinations plus prisées que par le passé.

Soulignons enfin qu'on note peu de changement en ce qui concerne les destinations choisies par les jeunes migrants originaires de Montréal. Ces derniers, qui rappelons-le sont peu nombreux à l'âge de 23 ans, se retrouvent en grande majorité dans une des régions de la zone adjacente. C'est le cas d'environ 84% d'entre eux au sein des deux cohortes présentées à la figure 6, tandis que 13% sont établis dans les régions intermédiaires et seulement 3% dans les régions de la zone éloignée.

Figure 6  
**Migrants hors région à 23 ans selon la nouvelle région (zone) de résidence, par région (zone) d'origine, cohortes 1993 et 2008, Québec**



Note: La figure se lit ainsi : parmi les jeunes Montréalais de la cohorte 1993 qui ne vivaient plus à Montréal à l'âge de 23 ans, 84,6% résidaient dans une région de la zone adjacente, 12,7% dans une région de la zone intermédiaire et 2,8% dans une région de la zone éloignée.

Source: Tableau 4.

## Remplacement des départs par des entrées en provenance des autres régions

Si une partie des jeunes qui quittent leur région d'origine finissent par y retourner, les départs peuvent aussi être compensés, complètement ou partiellement, par des entrées en provenance des autres régions. Pour évaluer l'effet de l'ensemble des mouvements migratoires sur la présence des jeunes dans les régions, les tableaux 3.1 à 3.3 comportent un indicateur de présence totale qui tient compte des jeunes n'ayant jamais quitté leur région d'origine (non-migrants), des migrants de retour et des entrants en provenance des autres régions. La figure 7 illustre les résultats à 23 ans pour les cohortes 2008 (7a) et 1993 (7b), ainsi qu'à 33 ans pour la cohorte 1993 (7c). Ces résultats donnent un bon résumé de l'évolution de la présence totale d'une cohorte à l'autre et d'un âge à un autre au sein d'une même cohorte. Rappelons qu'une présence totale supérieure à 100% dans une région signifie qu'au sein d'une cohorte, les entrées de jeunes originaires du reste du Québec surpassent les départs et permettent à la région de maintenir, voire d'augmenter, les effectifs de jeunes qui y résident. À l'opposé, une présence totale inférieure à 100% reflète une situation d'attrition des effectifs d'une cohorte dans une région en raison des départs plus nombreux que les arrivées.

### Des gains entre 16 et 23 ans surtout à Montréal et dans la Capitale-Nationale

Montréal et la Capitale-Nationale sont les seules régions où les membres de chaque cohorte sont plus nombreux à 23 ans qu'ils ne l'étaient à 16 ans. Comme il a été vu précédemment, ces deux régions retiennent une assez forte proportion de leurs jeunes, surtout au début de la vingtaine. Cela se traduit à la figure 7 (a et b) par des proportions de non-migrants parmi les plus élevées. Par ailleurs, les proportions d'entrants y sont les plus importantes à cet âge. À Montréal, la croissance des effectifs entre 16 et 23 ans a été particulièrement importante au sein de la cohorte 1993. Pour 100 jeunes de cette cohorte présents à Montréal à 16 ans, on en dénombrait 131 à 23 ans, soit 84 non-migrants, 5 migrants de retour et 42 entrants originaires d'une autre région. La hausse des effectifs est moins marquée dans la cohorte 2008, principalement en raison d'une baisse de la part des entrants. De fait, pour 100 jeunes de cette cohorte présents à Montréal à 16 ans, on en compte 116 à 23 ans, dont 27 entrants. Cette baisse des entrants résulte de la diminution générale de la mobilité, mais reflète aussi la perte d'attraction de la région (voir à ce sujet l'encadré de la page 9). La Capitale-Nationale n'a pas connu une telle diminution de la part des entrants<sup>12</sup>. Comme la part

des non-migrants y a augmenté d'une cohorte à l'autre, les jeunes de la cohorte 2008 affichent à 23 ans une présence totale dans la région supérieure à celle de la cohorte 1993 (119% et 111%, respectivement).

À 23 ans, les départs sont aussi compensés en totalité ou presque dans les régions de Laval, de l'Outaouais et de l'Estrie (présence totale entre 97% et 103%, selon la région et la cohorte). La région des Laurentides faisait partie de ce groupe avec la cohorte 1993, mais pas avec les suivantes, tandis que la Mauricie s'ajoute avec la cohorte 2008. La présence de Laval parmi ces régions est à souligner. En effet, les sections précédentes ont montré qu'elle se distingue par la faible rétention de ses jeunes. Sa force d'attraction, qui se traduit par des proportions d'entrants relativement élevées, lui permet cependant de compenser les nombreux départs.

Les autres régions se retrouvent toutes en situation d'attrition à 23 ans, les régions de la zone éloignée étant celles où la réduction des effectifs est généralement la plus marquée. Les proportions de non-migrants et de migrants de retour n'y sont pas systématiquement les plus basses, mais ces régions montrent toutes une capacité d'attraction assez limitée, comme en témoignent les proportions d'entrants assez faibles aux figures 7a et 7b. Soulignons toutefois que la présence totale est en hausse au sein des plus jeunes cohortes dans l'ensemble des régions éloignées. Par exemple, pour 100 jeunes présents à 16 ans, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en comptait 64 à l'âge de 23 ans dans la cohorte 1993, un nombre qui s'élève à 80 au sein de la cohorte 2008. Cette progression est principalement attribuable à la baisse de la propension des jeunes à quitter la région. La part des entrants s'y est accrue, mais demeure relativement faible. Il en est de même dans la plupart des autres régions de cette zone.

### Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie parmi les gagnantes à 33 ans

La comparaison des sections b et c de la figure 7 montre que dans certaines régions, l'effet des migrations internes sur la taille des cohortes n'est plus le même lorsque les jeunes atteignent l'âge de 33 ans. À Montréal et dans la Capitale-Nationale, les deux régions où les effectifs connaissent la plus forte croissance entre 16 et 23 ans, l'indicateur de présence totale demeure supérieur à 100% chez les jeunes de la cohorte 1993 à l'âge de 33 ans. Dans le cas de Montréal, la taille de cette cohorte est toutefois moindre qu'à 23 ans<sup>13</sup>. Cela s'explique, entre autres, par le fait que Montréal enregistre davantage de départs après 23 ans que plusieurs autres régions, des départs qui profitent surtout aux régions

12. Dans cette région, la part des entrants à 23 ans au sein de la cohorte 2008 est inférieure à ce qu'elle était chez les cohortes 1998 et 2003, mais demeure supérieure à celle enregistrée au sein de la cohorte 1993 (voir le tableau 3.2).

13. Les résultats à 23 et 33 ans ne portent pas exactement sur les mêmes individus, puisque certains sont sortis d'observation dans l'intervalle, que ce soit en raison d'un décès, d'un départ hors Québec ou de l'incomplétude de l'information au dossier. La reproduction des données à 23 ans pour les seuls individus qui étaient encore en observation à 33 ans donne cependant des résultats quasi identiques à ceux présentés ici.

adjacentes. De plus, la part des entrants y augmente peu au-delà de 23 ans<sup>14</sup>. Dans la Capitale-Nationale, la présence des jeunes à 33 ans est similaire à celle enregistrée à 23 ans.

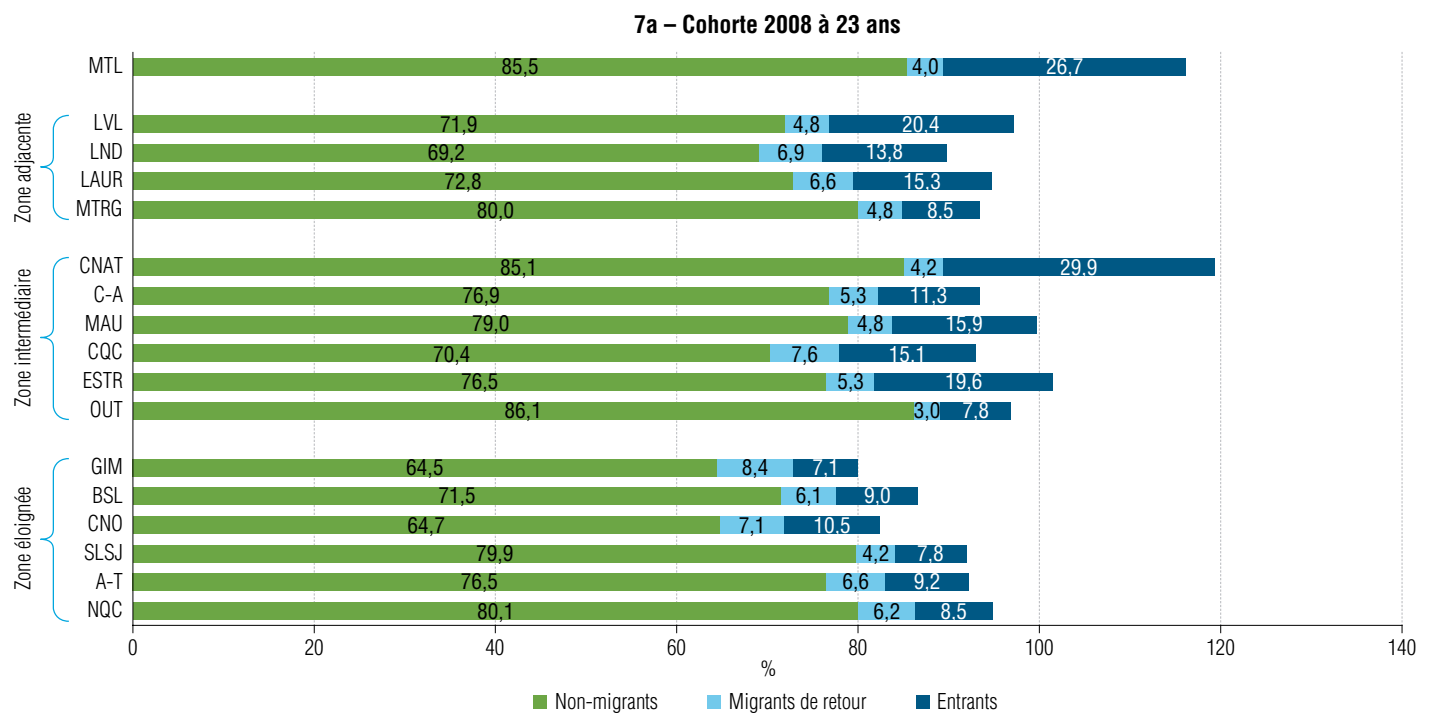
Un des changements majeurs découlant des migrations interrégionales entre 23 et 33 ans est le fait que Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie s'ajoutent aux régions où les arrivées surpassent les départs. De fait, leur indicateur de présence totale à 33 ans devient semblable ou supérieur à ceux de Montréal et de la Capitale-Nationale (entre 100 % et 130 %). Dans les trois cas, la part des entrants à 33 ans est largement supérieure à ce qu'elle était à 23 ans, d'où leur passage d'une situation de déficit à une situation de gains migratoires. Laval compte également beaucoup plus d'entrants à cet âge qu'au début de la vingtaine, ce qui lui permet de maintenir ses effectifs de jeunes malgré des départs nombreux. Les régions adjacentes à Montréal deviennent possiblement plus attirantes auprès des jeunes qui atteignent la fin de la vingtaine et la trentaine, puisqu'elles ont l'avantage d'être situées à proximité de Montréal, tout en offrant un accès à la

propriété plus abordable et un cadre de vie apprécié par plusieurs au moment de fonder une famille. En Outaouais aussi les jeunes de la cohorte 1993 sont plus nombreux à 33 ans qu'ils ne l'étaient à 23 ans.

Dans les autres régions où l'effectif de jeunes s'est réduit entre 16 et 23 ans, on observe encore une situation d'attrition au moment où ceux-ci atteignent l'âge de 33 ans. Les régions de la zone éloignée sont encore celles où les pertes sont souvent les plus importantes. Dans ces dernières, l'indicateur de présence totale chez les jeunes de la cohorte 1993 à 33 ans varie entre 61 % (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et 86 % (Nord-du-Québec). Les pertes sont généralement plus importantes qu'à 23 ans, mais le déficit se creuse à un rythme relativement lent au-delà de cet âge<sup>15</sup>. Cela s'explique par le fait que les départs y deviennent moins fréquents qu'au début de la vingtaine. De plus, la part des migrants de retour augmente de façon non négligeable entre 23 et 33 ans. La proportion d'entrants s'élève aussi un peu, mais demeure inférieure à ce qui s'observe dans les autres régions.

Figure 7

**Présence totale selon le statut migratoire<sup>1</sup> à 23 ans (cohortes 1993 et 2008) et à 33 ans (cohorte 1993), régions administratives du Québec**



1. Nombre de non-migrants, de migrants de retour et d'entrants rapporté à l'effectif initial (à 16 ans) de la cohorte.

Note: Voir le tableau 3 pour la correspondance entre l'abréviation et le nom complet des régions.

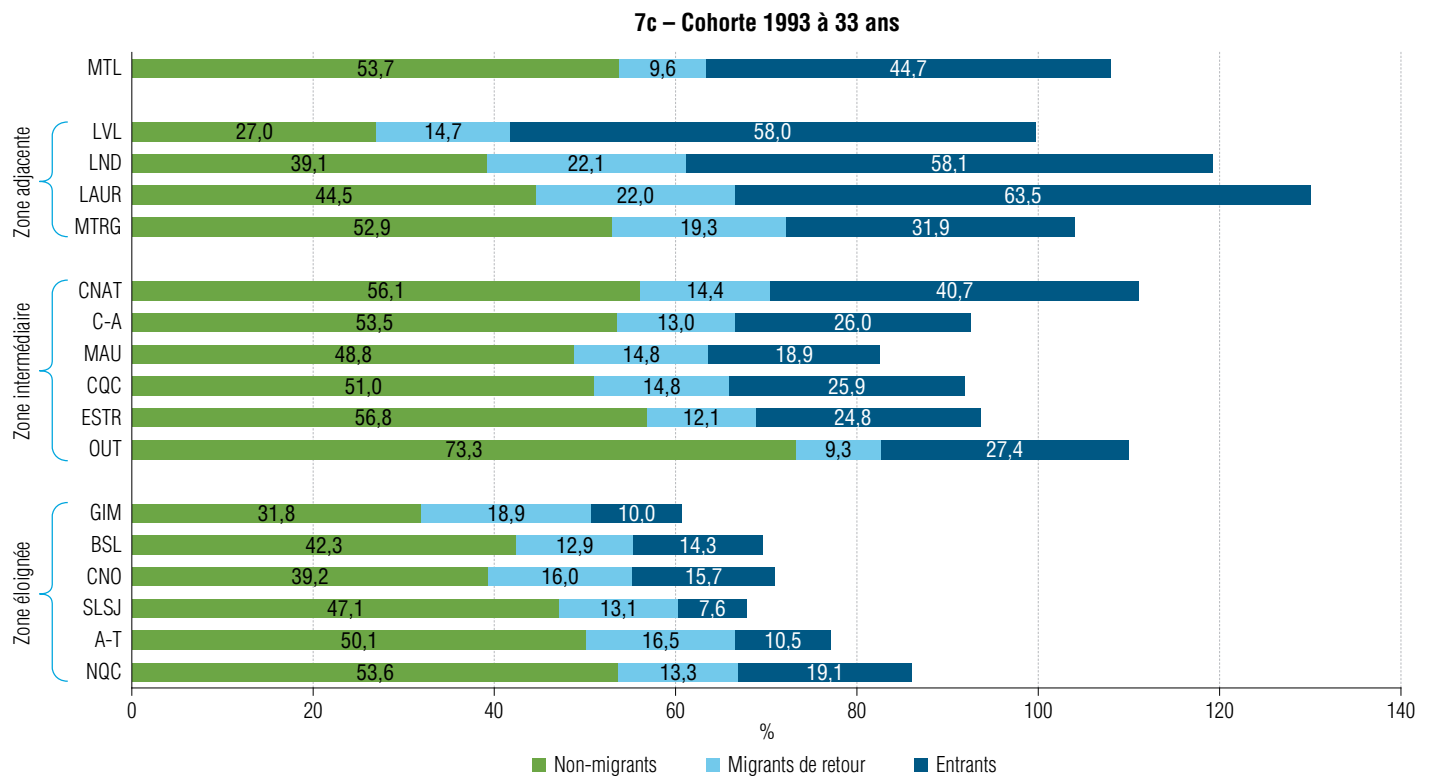
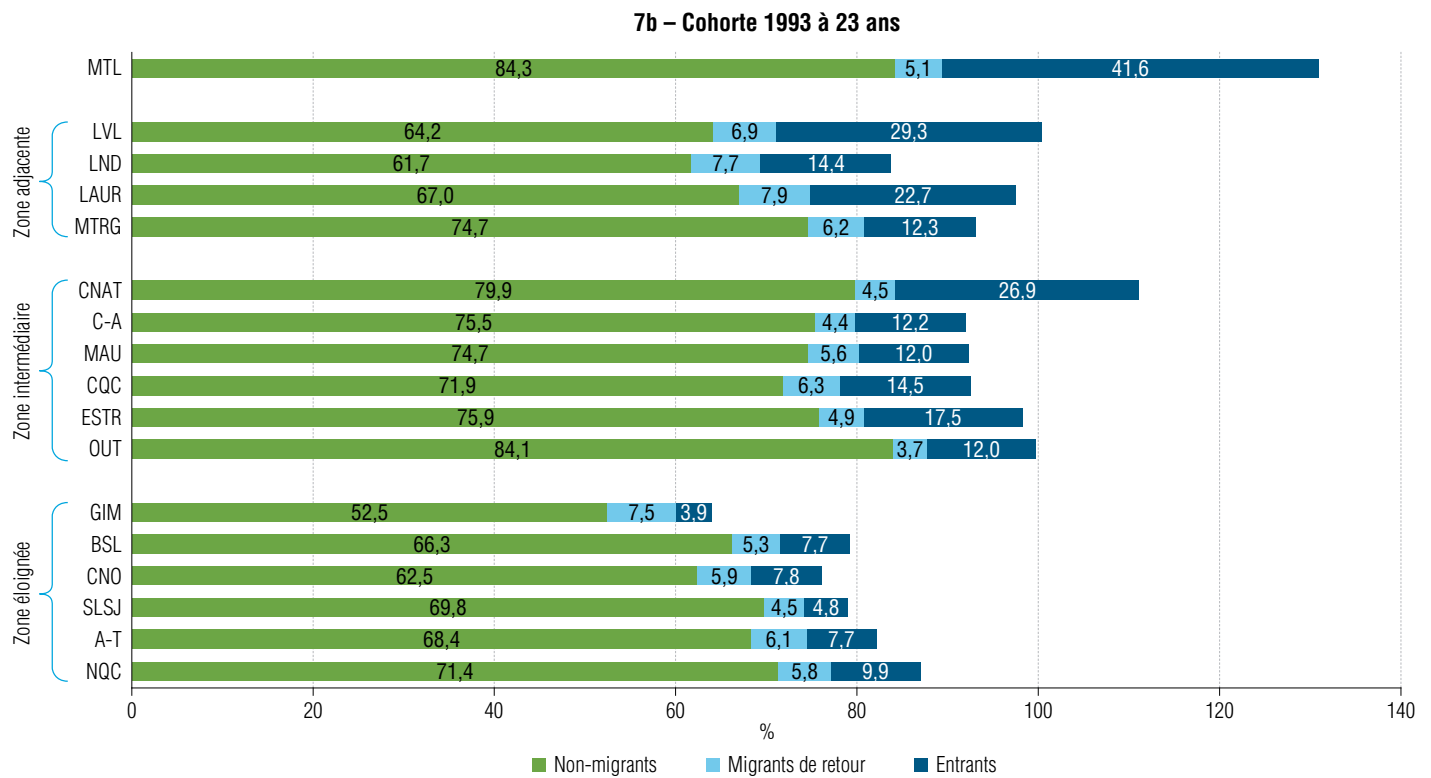
Source: Tableau 3.

14. Les données montrent que la part des entrants y augmente entre 23 et 28 ans, quoique dans une moindre mesure que ce qui s'observe dans les régions de la zone adjacente, puis qu'elle diminue entre 28 et 33 ans. À la fin de la vingtaine et au début de la trentaine, les arrivées de jeunes en provenance des autres régions deviennent moins importantes, et une part non négligeable des entrants arrivés à un plus jeune âge quittent Montréal, que ce soit pour retourner dans leur région d'origine ou pour s'établir dans une autre région, notamment celles de la zone adjacente. À ce sujet, voir la section sur la rétention des entrants.

15. Au sein de la cohorte 1993, les effectifs de jeunes se sont légèrement réduits entre 23 et 33 ans dans toutes les régions de la zone éloignée. Au sein de la cohorte 1998, la présence totale à 33 ans est cependant égale ou légèrement supérieure à ce qu'elle était à 23 ans sur la Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue.

Figure 7 (suite)

**Présence totale selon le statut migratoire<sup>1</sup> à 23 ans (cohortes 1993 et 2008) et à 33 ans (cohorte 1993), régions administratives du Québec**



1. Nombre de non-migrants, de migrants de retour et d'entrants rapporté à l'effectif initial (à 16 ans) de la cohorte.

Note : Voir le tableau 3 pour la correspondance entre l'abréviation et le nom complet des régions.

Source : Tableau 3.

## La rétention des entrants

Les régions qui attirent le plus de jeunes en provenance du reste du Québec sont-elles aussi celles qui réussissent le mieux à les retenir à long terme? Pour en juger, la figure 8 présente, parmi les entrants que compte chaque région au sein de la cohorte 1993 à l'âge de 23 ans, la part de ceux qui s'y trouvent encore à 33 ans. Ceux qui en sont repartis sont divisés selon qu'ils sont retournés dans leur région d'origine ou qu'ils ont effectué une migration secondaire vers une nouvelle région. Les résultats de la cohorte 1998 apparaissent dans le tableau 5, mais peu de changements s'observent par rapport à la cohorte 1993.

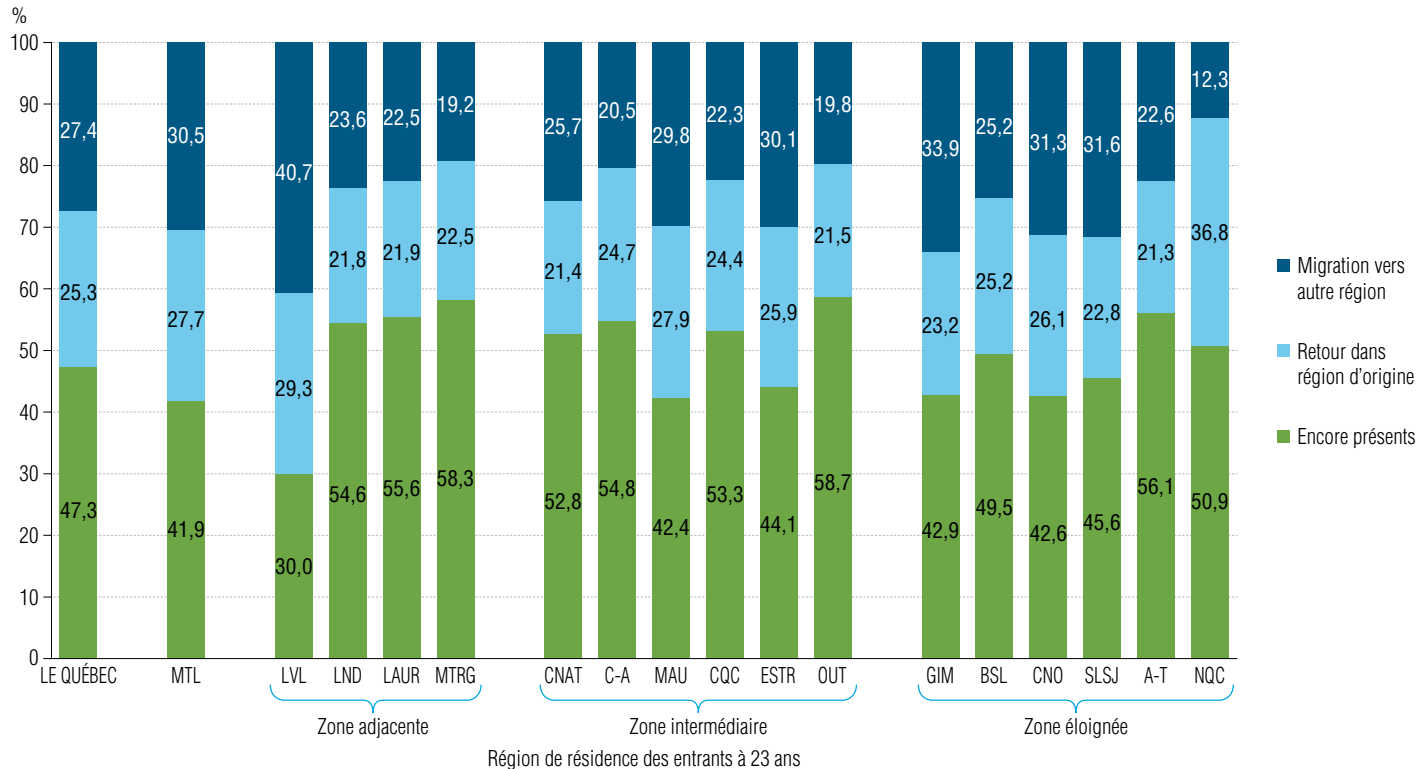
Dans l'ensemble du Québec, un peu moins de la moitié (47 %) des jeunes de la cohorte 1993 qui vivent à l'extérieur de leur région d'origine à 23 ans habitent encore dans leur nouvelle région de résidence à 33 ans. C'est donc un peu plus de la moitié d'entre eux, soit 53 %, qui sont repartis 10 ans plus tard. Environ le quart des migrants sont retournés dans leur région d'origine, tandis que les autres ont effectué une nouvelle migration vers une autre région. Pour une part importante des jeunes, les migrations effectuées au début de la vingtaine sont donc de nature transitoire.

Les résultats régionaux montrent que les régions où les entrants sont les plus nombreux ne sont pas forcément celles qui retiennent le mieux leurs entrants. De fait, Montréal fait partie des régions où la rétention des jeunes originaires du reste du Québec est inférieure à la moyenne. Ainsi, environ 42 % des entrants qui résidaient à Montréal à 23 ans y vivent encore à la fin de la période d'observation, tandis que 58 % en sont repartis. Environ 28 % sont retournés dans leur région d'origine à 33 ans, alors que 30 % ont migré vers une nouvelle région.

Parmi les autres régions où moins de la moitié des entrants présents à 23 ans le sont encore à 33 ans se trouvent la Mauricie, l'Estrie et certaines des régions de la zone éloignée. C'est toutefois Laval qui montre la rétention des entrants la plus faible. Un peu moins du tiers (30 %) des migrants de la cohorte 1993 qui résidaient à Laval à 23 ans s'y trouvent encore à 33 ans. Cette région se distingue par une proportion importante d'entrants qui, sans retourner dans leur région d'origine, ont migré vers une nouvelle région (41 %). Il est probable que ces migrants désiraient demeurer dans les environs de Montréal, mais ont décidé pour différentes raisons de s'établir ailleurs qu'à Laval après un certain temps.

Figure 8

### Répartition des entrants présents à 23 ans selon leur lieu de résidence à 33 ans, cohorte 1993, régions administratives du Québec



Source : Tableau 5.

La rétention des entrants est supérieure dans les autres régions adjacentes à Montréal, où plus de la moitié de ceux qui étaient présents à 23 ans le sont encore au début de la trentaine. La Capitale-Nationale fait également partie des régions où la rétention des entrants entre 23 et 33 ans est supérieure à 50 %. Il en est de même d'autres régions de la zone intermédiaire, soit la Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec et l'Outaouais. L'Abitibi-Témiscamingue se retrouve aussi dans ce groupe, avec 56 % des entrants encore présents à 33 ans, une proportion qui monte à 63 % au sein de la cohorte 1998, parmi les plus élevées<sup>16</sup>. Si cette dernière région attire peu d'entrants, elle semble en revanche réussir à retenir une part non négligeable de ceux-ci.

## En résumé

Cette étude s'est intéressée à la migration des jeunes adultes au Québec en reconstruisant les trajectoires migratoires de quatre cohortes à partir de l'âge de 16 ans. Globalement, les cohortes de jeunes ayant eu 16 ans en 2003 et 2008, que l'on a pu suivre jusqu'à 23 et 28 ans, se distinguent avec une plus faible propension à quitter leur région d'origine que celles ayant amorcé leur vie adulte dans les années 1990. Bien qu'elles aient été suivies sur une plus courte période, les plus récentes cohortes ont déjà franchi l'âge où la mobilité est la plus élevée. Il est donc probable que la distinction avec les cohortes précédentes perdure aux âges plus avancés. Ces résultats s'inscrivent dans un contexte où la mobilité interrégionale diminue dans la plupart des groupes d'âge depuis quelques années. La baisse ne semble pas être le fait de changements de comportements au sein de cohortes particulières, mais plutôt découler d'une conjoncture plus globale touchant l'ensemble de la population québécoise. Cette évolution peut avoir différentes causes, notamment le développement de l'offre de formation postsecondaire à l'extérieur des plus grands centres, des changements concernant les conditions de vie et le marché de l'emploi, de même que les préférences et les modes de vie en général.

Contrairement aux données transversales portant sur une seule année, l'approche longitudinale utilisée a permis de distinguer divers types de mouvements migratoires (départs de la région d'origine, migrations de retour, arrivées de jeunes originaires des autres régions, départs subséquents de ces derniers) et leur effet combiné sur l'évolution de la taille des cohortes dans les régions au fil du temps. Cette distinction enrichit grandement l'analyse de la migration interrégionale. Par exemple, les migrations de retour gagnent à être considérées lorsqu'on aborde la question de la capacité de rétention des régions. Si l'ampleur des départs peut préoccuper certains acteurs régionaux, il n'en reste pas moins que le fait

que certains jeunes retournent dans leur région d'origine avec une expérience acquise ailleurs peut contribuer positivement à la vie régionale. De même, des taux d'entrée élevés, que l'on associe à une grande force d'attraction, peuvent masquer un enjeu quant à la rétention des entrants à long terme.

Les résultats régionaux ont mis en évidence le fait que Montréal se démarque à plusieurs égards en matière de migration interrégionale. Les jeunes Montréalais sont assez peu enclins à s'établir dans une autre région du Québec, surtout au tout début de l'âge adulte. De plus, Montréal attire bon nombre de jeunes Québécois originaires des autres régions. Sa capacité d'attraction s'est cependant réduite, les migrants des cohortes plus récentes étant moins portés à s'y installer que leurs prédécesseurs. Par ailleurs, une part non négligeable des jeunes qui s'établissent à Montréal finissent par repartir, notamment vers les régions avoisinantes.

Laval, du fait de sa faible superficie et de sa localisation, représente souvent un lieu de passage, comme en témoigne l'intensité des mouvements d'entrée et de sortie. Les jeunes Lavallois sont nombreux à quitter leur région d'origine et assez peu nombreux à y revenir. Laval attire en revanche bon nombre de jeunes du reste du Québec, ce qui lui permet de maintenir ses effectifs de jeunes au fil du temps. Une part importante des entrants finissent toutefois par repartir après quelques années, ce qui atténue les gains migratoires de la région.

Les autres régions adjacentes à Montréal, particulièrement Lanaudière, font également partie des régions que les jeunes sont les plus portés à quitter. Contrairement à Laval, les proportions de retours y sont cependant assez élevées, surtout chez les jeunes atteignant la fin de la vingtaine et la trentaine. À ces âges, ces régions attirent également un nombre appréciable de jeunes originaires du reste du Québec et présentent une assez bonne rétention des entrants. Les départs, qui sont assez importants au début de l'âge adulte, finissent ainsi par être largement compensés par les arrivées à des âges plus avancés.

La Capitale-Nationale se distingue quant à elle tant en matière de rétention que d'attraction. Les jeunes originaires de cette région sont assez peu portés à la quitter, et ceux qui le font y retournent plus souvent que par le passé. Elle attire également une part grandissante des jeunes migrants des autres régions. L'Outaouais présente aussi de bons résultats, mais le fait que les départs hors Québec ne soient pas considérés rend la comparaison avec les autres régions plus hasardeuse. Les autres régions de la zone intermédiaire présentent un bilan migratoire moins positif. La plupart d'entre elles n'ont pas non plus connu d'amélioration notable de leur capacité à retenir et à attirer les jeunes d'une cohorte à l'autre.

16. Parmi les régions de la zone éloignée, seule l'Abitibi-Témiscamingue affiche une rétention des entrants entre 23 et 33 ans supérieure à 50 % au sein des cohortes 1993 et 1998. Le Nord-du-Québec fait partie de ce groupe de justesse avec la cohorte 1993 (51 %), tandis que c'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine avec la cohorte 1998 (51 %). Le Bas-Saint-Laurent retient tout juste 50 % de ses entrants au sein des deux cohortes.

En ce qui concerne les régions plus éloignées des grands centres, les résultats montrent qu'elles n'affichent pas systématiquement les plus faibles résultats en matière de rétention des jeunes, certaines d'entre elles enregistrant moins de départs et plus de retours que des régions des zones adjacente ou intermédiaire. En revanche, elles continuent d'attirer peu de jeunes originaires des autres régions du Québec. Il en résulte que le nombre de jeunes s'y réduit au fil du temps, les entrées étant insuffisantes pour compenser les départs. La rétention des jeunes y a cependant connu une progression notable, qui se manifeste par une baisse des départs et par une hausse des retours au sein des cohortes les plus récentes. Parmi ces régions, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ressort habituellement avec le bilan le moins favorable, affichant souvent les plus fortes proportions de migrants et les plus faibles proportions d'entrants. À l'inverse, l'Abitibi-Témiscamingue se distingue avantageusement à certains égards. Elle fait partie des régions où les retours sont les plus importants, et la rétention des entrants y est parmi les plus élevées.

Comme a pu le démontrer cet article, les données tirées du FIPA sont d'une grande richesse pour l'analyse de la migration interne au Québec. En plus de permettre à l'Institut de la statistique du Québec de produire chaque année un large éventail de statistiques sur la migration interrégionale, elles peuvent être utilisées, comme ici, pour suivre les parcours résidentiels sur une longue période et ainsi approfondir notre compréhension de différentes dynamiques migratoires. Le suivi des trajectoires migratoires des jeunes adultes n'est qu'un exemple du riche potentiel de cette source de données et de son apport à l'étude de la démographie québécoise.

## Références

- DAVANZO, Julie et Peter A. MORRISON (1982). *Migration sequences. Who moves back and who moves on?* Rapport préparé pour le National Institute of Child Health and Human Development, publié par Rand Corporation, 68 p.
- GIRARD, Chantal (2006). « Combien partent ? Combien reviennent ? Suivi des trajectoires migratoires des jeunes au Québec », *Données sociodémographiques en bref*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 10, n° 2, p. 1-4.
- NEWBOLD, Bruce K. et Martin BELL (2001). « Return and onwards migration in Canada and Australia: Evidence from fixed interval data », *International migration review*, vol. 35, n° 4, p. 1157-1184.
- PAYEUR, Frédéric F. et Martine ST-AMOUR (2017). « La migration interrégionale au Québec en 2015-2016 : les gains disparaissent à Laval, les pertes s'accroissent de nouveau sur la Côte-Nord », *Coup d'œil sociodémographique*, Québec, Institut de la statistique du Québec, n° 50, 19 p.

Tableau 3.1

**Répartition des cohortes selon le statut migratoire à 23, 28 et 33 ans, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, Montréal et régions de la zone adjacente, Québec**

Région	Âge	Cohorte <sup>1</sup>	Non-migrants (A)	Migrants			Proportion de retours (B)/(B+C)	Résident dans la région d'origine (A+B)	Entrants (D)	Présence totale (A+B+D)	
				totaux (B+C)	de retour (B)	hors région (C)					
%											
Montréal (MTL)	23	1993	84,3	15,7	5,1	10,5	32,8	89,5	41,6	131,1	
		1998	85,2	14,8	3,9	11,0	26,0	89,0	39,3	128,4	
		2003	83,6	16,4	4,3	12,0	26,4	88,0	29,2	117,2	
		2008	85,5	14,5	4,0	10,5	27,5	89,5	26,7	116,2	
	28	1993	67,8	32,2	8,0	24,2	24,8	75,8	54,4	130,2	
		1998	69,3	30,7	7,6	23,1	24,7	76,9	48,7	125,6	
		2003	69,8	30,2	8,2	22,1	27,0	77,9	42,8	120,7	
	33	1993	53,7	46,3	9,6	36,6	20,8	63,4	44,7	108,0	
		1998	57,3	42,7	9,9	32,8	23,1	67,2	42,8	110,0	
	Laval (LVL)	23	1993	64,2	35,8	6,9	28,8	19,4	71,2	29,3	100,5
			1998	66,0	34,0	6,8	27,3	19,9	72,7	29,3	102,0
			2003	68,5	31,5	5,8	25,7	18,5	74,3	28,2	102,5
2008			71,9	28,1	4,8	23,3	17,2	76,7	20,4	97,1	
28		1993	37,7	62,3	13,0	49,3	20,8	50,7	50,5	101,2	
		1998	38,6	61,4	12,1	49,3	19,7	50,7	46,4	97,1	
		2003	42,4	57,6	10,4	47,2	18,0	52,8	38,7	91,6	
33		1993	27,0	73,0	14,7	58,3	20,1	41,7	58,0	99,7	
		1998	27,0	73,0	14,0	59,0	19,2	41,0	53,5	94,4	
Lanaudière (LND)		23	1993	61,7	38,3	7,7	30,6	20,1	69,4	14,4	83,8
			1998	63,1	36,9	8,4	28,5	22,7	71,5	14,9	86,4
			2003	68,5	31,5	6,7	24,8	21,4	75,2	15,8	91,0
	2008		69,2	30,8	6,9	24,0	22,2	76,0	13,8	89,8	
	28	1993	43,8	56,2	16,5	39,8	29,3	60,2	38,1	98,3	
		1998	47,2	52,8	17,0	35,8	32,2	64,2	36,9	101,1	
		2003	51,8	48,2	14,5	33,7	30,1	66,3	30,8	97,1	
	33	1993	39,1	60,9	22,1	38,8	36,2	61,2	58,1	119,3	
		1998	42,3	57,7	20,9	36,7	36,3	63,3	49,8	113,1	
	Laurentides (LAUR)	23	1993	67,0	33,0	7,9	25,1	24,0	74,9	22,7	97,6
			1998	67,3	32,7	8,3	24,4	25,5	75,6	19,9	95,5
			2003	69,7	30,3	7,6	22,7	25,1	77,3	17,6	95,0
2008			72,8	27,2	6,6	20,5	24,3	79,5	15,3	94,7	
28		1993	49,1	50,9	16,8	34,2	32,9	65,8	49,0	114,8	
		1998	51,0	49,0	16,6	32,5	33,8	67,5	37,8	105,3	
		2003	52,9	47,1	14,9	32,1	31,8	67,9	32,5	100,4	
33		1993	44,5	55,5	22,0	33,5	39,7	66,5	63,5	130,1	
		1998	46,4	53,6	21,1	32,5	39,4	67,5	50,9	118,4	
Montérégie (MTRG)		23	1993	74,7	25,3	6,2	19,1	24,5	80,9	12,3	93,2
			1998	76,1	23,9	5,8	18,1	24,3	81,9	11,9	93,9
			2003	77,4	22,6	5,6	17,0	24,8	83,0	10,6	93,6
	2008		80,0	20,0	4,8	15,2	24,1	84,8	8,5	93,4	
	28	1993	57,8	42,2	14,0	28,3	33,1	71,7	24,1	95,9	
		1998	60,9	39,1	13,1	25,9	33,6	74,1	21,7	95,7	
		2003	63,3	36,7	11,5	25,2	31,4	74,8	18,7	93,5	
	33	1993	52,9	47,1	19,3	27,8	40,9	72,2	31,9	104,1	
		1998	56,4	43,6	17,0	26,6	39,0	73,4	27,8	101,3	

1. Cohorte débutant à 16 ans.

Note: La définition des indicateurs se trouve à la page 3. Les résultats de l'ensemble du Québec se trouvent dans le tableau 2.

Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).



Tableau 3.2

**Répartition des cohortes selon le statut migratoire à 23, 28 et 33 ans, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, régions de la zone intermédiaire, Québec**

Région	Âge	Cohorte <sup>1</sup>	Non-migrants (A)	Migrants			Proportion de retours (B)/(B+C)	Résidant dans la région d'origine (A+B)	Entrants (D)	Présence totale (A+B+D)	
				totaux (B+C)	de retour (B)	hors région (C)					
%											
Capitale-Nationale (CNAT)	23	1993	79,9	20,1	4,5	15,7	22,3	84,3	26,9	111,2	
		1998	81,7	18,3	4,6	13,8	25,0	86,2	33,8	120,0	
		2003	84,8	15,2	3,8	11,5	24,7	88,5	36,3	124,8	
		2008	85,1	14,9	4,2	10,6	28,5	89,4	29,9	119,3	
	28	1993	61,6	38,4	10,6	27,8	27,5	72,2	39,1	111,3	
		1998	67,2	32,8	9,8	23,0	29,8	77,0	46,3	123,2	
		2003	71,4	28,6	8,4	20,2	29,5	79,8	46,7	126,5	
	33	1993	56,1	43,9	14,4	29,6	32,7	70,4	40,7	111,1	
		1998	62,1	37,9	13,4	24,6	35,2	75,4	46,2	121,6	
	Chaudière- Appalaches (C-A)	23	1993	75,5	24,5	4,4	20,1	17,8	79,9	12,2	92,1
			1998	72,6	27,4	5,9	21,5	21,5	78,5	11,3	89,8
			2003	74,1	25,9	5,1	20,8	19,7	79,2	11,0	90,2
2008			76,9	23,1	5,3	17,8	22,9	82,2	11,3	93,4	
28		1993	57,5	42,5	9,9	32,6	23,2	67,4	21,7	89,1	
		1998	55,3	44,7	12,3	32,3	27,6	67,7	19,4	87,1	
		2003	57,7	42,3	11,4	30,9	26,9	69,1	19,1	88,2	
33		1993	53,5	46,5	13,0	33,5	28,0	66,5	26,0	92,5	
		1998	51,6	48,4	14,5	33,9	29,9	66,1	23,8	89,9	
Mauricie (MAU)		23	1993	74,7	25,3	5,6	19,7	22,1	80,3	12,0	92,4
			1998	73,0	27,0	6,2	20,8	22,8	79,2	12,7	91,9
			2003	77,4	22,6	5,1	17,4	22,7	82,6	13,7	96,2
	2008		79,0	21,0	4,8	16,3	22,7	83,7	15,9	99,7	
	28	1993	53,9	46,1	11,9	34,2	25,9	65,8	15,9	81,7	
		1998	56,1	43,9	11,4	32,5	26,0	67,5	16,9	84,4	
		2003	61,4	38,6	10,7	27,9	27,7	72,1	20,1	92,1	
	33	1993	48,8	51,2	14,8	36,4	29,0	63,6	18,9	82,5	
		1998	51,5	48,5	15,3	33,2	31,5	66,8	19,0	85,8	
	Centre-du-Québec (CQC)	23	1993	71,9	28,1	6,3	21,8	22,5	78,2	14,5	92,7
			1998	69,4	30,6	6,4	24,3	20,7	75,7	12,5	88,2
			2003	69,3	30,7	7,2	23,5	23,5	76,5	14,1	90,6
2008			70,4	29,6	7,6	22,1	25,5	77,9	15,1	93,0	
28		1993	54,8	45,2	12,2	32,9	27,1	67,1	21,9	89,0	
		1998	52,9	47,1	12,2	34,9	26,0	65,1	21,7	86,8	
		2003	51,9	48,1	14,7	33,3	30,7	66,7	22,9	89,6	
33		1993	51,0	49,0	14,8	34,1	30,3	65,9	25,9	91,8	
		1998	49,2	50,8	15,1	35,7	29,7	64,3	26,5	90,8	
Estrie (ESTR)		23	1993	75,9	24,1	4,9	19,2	20,4	80,8	17,5	98,4
			1998	76,7	23,3	5,4	17,9	23,2	82,1	20,9	103,0
			2003	76,2	23,8	5,3	18,5	22,2	81,5	18,7	100,2
	2008		76,5	23,5	5,3	18,1	22,7	81,9	19,6	101,5	
	28	1993	61,4	38,6	10,5	28,1	27,2	71,9	25,4	97,3	
		1998	61,7	38,3	10,2	28,0	26,7	72,0	24,1	96,0	
		2003	62,8	37,2	11,3	25,9	30,3	74,1	22,9	97,0	
	33	1993	56,8	43,2	12,1	31,1	28,0	68,9	24,8	93,7	
		1998	57,1	42,9	13,4	29,5	31,3	70,5	24,9	95,4	

Tableau 3.2 (suite)

**Répartition des cohortes selon le statut migratoire à 23, 28 et 33 ans, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, régions de la zone intermédiaire, Québec**

Région	Âge	Cohorte <sup>1</sup>	Non-migrants (A)	Migrants			Proportion de retours (B)/(B+C)	Résident dans la région d'origine (A+B)	Entrants (D)	Présence totale (A+B+D)
				totaux (B+C)	de retour (B)	hors région (C)				
%										
Outaouais (OUT)	23	1993	84,1	15,9	3,7	12,2	23,4	87,8	12,0	99,8
		1998	84,2	15,8	4,2	11,6	26,7	88,4	12,5	100,9
		2003	85,6	14,4	3,7	10,7	25,8	89,3	8,7	98,0
		2008	86,1	13,9	3,0	10,9	21,5	89,1	7,8	96,9
	28	1993	76,1	23,9	7,1	16,8	29,6	83,2	23,5	106,7
		1998	75,6	24,4	8,9	15,6	36,3	84,4	19,4	103,9
		2003	78,0	22,0	6,7	15,3	30,4	84,7	13,4	98,1
	33	1993	73,3	26,7	9,3	17,4	34,9	82,6	27,4	110,0
1998		73,4	26,6	11,0	15,6	41,4	84,4	21,7	106,1	

1. Cohorte débutant à 16 ans.

Note: La définition des indicateurs se trouve à la page 3. Les résultats de l'ensemble du Québec se trouvent dans le tableau 2.

Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 3.3

**Répartition des cohortes selon le statut migratoire à 23, 28 et 33 ans, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, régions de la zone éloignée, Québec**

Région	Âge	Cohorte <sup>1</sup>	Non-migrants (A)	Migrants			Proportion de retours (B)/(B+C)	Résident dans la région d'origine (A+B)	Entrants (D)	Présence totale (A+B+D)
				totaux (B+C)	de retour (B)	hors région (C)				
%										
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine (GIM)	23	1993	52,5	47,5	7,5	39,9	15,9	60,1	3,9	64,0
		1998	51,0	49,0	10,0	39,0	20,4	61,0	5,6	66,6
		2003	59,0	41,0	7,5	33,5	18,3	66,5	6,3	72,8
		2008	64,5	35,5	8,4	27,1	23,7	72,9	7,1	80,0
	28	1993	34,8	65,2	14,9	50,3	22,8	49,7	6,8	56,5
		1998	36,3	63,7	15,5	48,1	24,4	51,9	11,2	63,0
		2003	42,8	57,2	15,2	42,0	26,6	58,0	10,5	68,5
	33	1993	31,8	68,2	18,9	49,3	27,7	50,7	10,0	60,7
1998		32,9	67,1	18,4	48,7	27,4	51,3	11,9	63,2	
Bas-Saint-Laurent (BSL)	23	1993	66,3	33,7	5,3	28,4	15,7	71,6	7,7	79,3
		1998	64,6	35,4	6,3	29,1	17,7	70,9	9,7	80,6
		2003	68,4	31,6	5,0	26,6	15,8	73,4	9,9	83,3
		2008	71,5	28,5	6,1	22,3	21,6	77,7	9,0	86,6
	28	1993	46,5	53,5	10,5	43,0	19,5	57,0	12,6	69,6
		1998	47,2	52,8	11,8	41,0	22,3	59,0	13,0	71,9
		2003	52,3	47,7	10,5	37,2	22,1	62,8	13,8	76,6
	33	1993	42,3	57,7	12,9	44,7	22,4	55,3	14,3	69,6
1998		44,0	56,0	14,2	41,8	25,3	58,2	13,8	72,0	

Tableau 3.3 (suite)

**Répartition des cohortes selon le statut migratoire à 23, 28 et 33 ans, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, régions de la zone éloignée, Québec**

Région	Âge	Cohorte <sup>1</sup>	Non-migrants (A)	Migrants			Proportion de retours (B)/(B+C)	Résidant dans la région d'origine (A+B)	Entrants (D)	Présence totale (A+B+D)	
				totaux (B+C)	de retour (B)	hors région (C)					
%											
Côte-Nord (CNO)	23	1993	62,5	37,5	5,9	31,6	15,8	68,4	7,8	76,2	
		1998	55,7	44,3	9,1	35,2	20,5	64,8	8,3	73,1	
		2003	62,7	37,3	7,2	30,1	19,3	69,9	8,0	77,9	
		2008	64,7	35,3	7,1	28,1	20,2	71,9	10,5	82,4	
	28	1993	42,1	57,9	12,1	45,9	20,8	54,1	13,0	67,1	
		1998	43,4	56,6	16,4	40,2	29,0	59,8	14,1	73,9	
		2003	49,8	50,2	15,4	34,8	30,6	65,2	15,9	81,0	
	33	1993	39,2	60,8	16,0	44,8	26,3	55,2	15,7	70,9	
		1998	40,5	59,5	17,6	41,9	29,6	58,1	15,6	73,7	
	Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ)	23	1993	69,8	30,2	4,5	25,7	14,8	74,3	4,8	79,1
			1998	64,8	35,2	6,3	28,9	17,9	71,1	5,0	76,0
			2003	72,7	27,3	5,6	21,7	20,5	78,3	6,3	84,6
2008			79,9	20,1	4,2	15,9	20,9	84,1	7,8	91,9	
28		1993	50,4	49,6	9,7	39,9	19,6	60,1	6,8	66,9	
		1998	52,2	47,8	13,0	34,8	27,1	65,2	6,4	71,6	
		2003	60,3	39,7	10,8	28,9	27,2	71,1	8,2	79,3	
33		1993	47,1	52,9	13,1	39,8	24,8	60,2	7,6	67,8	
		1998	49,6	50,4	16,6	33,8	32,9	66,2	7,1	73,3	
Abitibi-Témiscamingue (A-T)		23	1993	68,4	31,6	6,1	25,5	19,4	74,5	7,7	82,2
			1998	57,9	42,1	9,0	33,0	21,5	67,0	4,8	71,8
			2003	72,1	27,9	6,6	21,2	23,8	78,8	6,7	85,5
	2008		76,5	23,5	6,6	17,0	27,9	83,0	9,2	92,2	
	28	1993	52,6	47,4	11,8	35,6	24,8	64,4	9,5	73,9	
		1998	47,5	52,5	16,7	35,7	31,9	64,3	8,2	72,5	
		2003	62,6	37,4	13,0	24,4	34,7	75,6	9,8	85,4	
	33	1993	50,1	49,9	16,5	33,4	33,0	66,6	10,5	77,1	
		1998	45,8	54,2	19,8	34,3	36,6	65,7	9,9	75,6	
	Nord-du-Québec (NQC)	23	1993	71,4	28,6	5,8	22,8	20,2	77,2	9,9	87,1
			1998	68,6	31,4	7,0	24,3	22,4	75,7	9,6	85,3
			2003	76,1	23,9	5,3	18,6	22,3	81,4	7,3	88,7
2008			80,1	19,9	6,2	13,7	31,2	86,3	8,5	94,8	
28		1993	59,7	40,3	9,5	30,8	23,5	69,2	16,4	85,5	
		1998	59,0	41,0	12,3	28,7	30,1	71,3	15,3	86,7	
		2003	67,9	32,1	8,7	23,4	27,1	76,6	14,7	91,3	
33		1993	53,6	46,4	13,3	33,1	28,6	66,9	19,1	86,0	
		1998	54,7	45,3	14,5	30,9	31,9	69,1	14,5	83,6	

1. Cohorte débutant à 16 ans.

Note : La définition des indicateurs se trouve à la page 3. Les résultats de l'ensemble du Québec se trouvent dans le tableau 2.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 4

**Répartition des migrants hors région selon leur région administrative d'origine et leur nouvelle région de résidence à 23, 28 et 33 ans, par zone, cohortes 1993, 1998, 2003 et 2008, Québec**

Région d'origine	Cohorte <sup>1</sup>	Région de résidence				
		Total	Montréal	Zone adjacente	Zone intermédiaire	Zone éloignée
à 23 ans						
<b>Total</b>	<b>1993</b>	<b>100,0</b>	<b>39,4</b>	<b>28,9</b>	<b>26,7</b>	<b>4,9</b>
	<b>1998</b>	<b>100,0</b>	<b>37,2</b>	<b>28,6</b>	<b>29,3</b>	<b>4,9</b>
	<b>2003</b>	<b>100,0</b>	<b>32,4</b>	<b>31,6</b>	<b>30,7</b>	<b>5,3</b>
	<b>2008</b>	<b>100,0</b>	<b>31,7</b>	<b>30,8</b>	<b>31,3</b>	<b>6,2</b>
Montréal	1993	100,0	...	84,6	12,7	2,8
	1998	100,0	...	84,3	12,8	2,8
	2003	100,0	...	87,2	10,0	2,8
	2008	100,0	...	84,2	12,5	3,4
Zone adjacente	1993	100,0	60,4	24,4	12,7	2,5
	1998	100,0	57,9	24,7	14,9	2,5
	2003	100,0	51,7	28,2	17,1	3,0
	2008	100,0	48,9	29,1	18,5	3,6
Zone intermédiaire	1993	100,0	31,6	22,9	39,1	6,3
	1998	100,0	32,3	20,2	41,5	6,1
	2003	100,0	26,7	19,2	47,9	6,2
	2008	100,0	24,0	18,5	50,2	7,2
Zone éloignée	1993	100,0	28,4	19,6	43,2	8,8
	1998	100,0	24,4	20,1	46,9	8,6
	2003	100,0	18,5	16,0	53,8	11,7
	2008	100,0	16,9	12,4	55,5	15,2
à 28 ans						
<b>Total</b>	<b>1993</b>	<b>100,0</b>	<b>31,9</b>	<b>37,6</b>	<b>25,8</b>	<b>4,8</b>
	<b>1998</b>	<b>100,0</b>	<b>30,3</b>	<b>36,7</b>	<b>28,0</b>	<b>5,0</b>
	<b>2003</b>	<b>100,0</b>	<b>30,1</b>	<b>36,1</b>	<b>28,4</b>	<b>5,4</b>
Montréal	1993	100,0	...	88,6	9,5	1,9
	1998	100,0	...	88,9	8,8	2,3
	2003	100,0	...	89,6	8,2	2,2
Zone adjacente	1993	100,0	51,9	31,9	13,5	2,7
	1998	100,0	49,5	32,6	14,8	3,1
	2003	100,0	48,6	32,8	15,5	3,1
Zone intermédiaire	1993	100,0	27,4	27,7	39,0	6,0
	1998	100,0	26,4	24,7	42,8	6,2
	2003	100,0	24,6	21,1	47,2	7,0
Zone éloignée	1993	100,0	23,4	26,0	41,7	8,8
	1998	100,0	20,3	23,0	47,5	9,2
	2003	100,0	17,9	17,2	52,9	12,0
à 33 ans						
<b>Total</b>	<b>1993</b>	<b>100,0</b>	<b>23,4</b>	<b>45,6</b>	<b>25,9</b>	<b>5,1</b>
	<b>1998</b>	<b>100,0</b>	<b>23,9</b>	<b>43,3</b>	<b>27,8</b>	<b>5,0</b>
Montréal	1993	100,0	...	89,9	8,4	1,7
	1998	100,0	...	90,6	7,5	1,9
Zone adjacente	1993	100,0	41,8	39,4	15,5	3,3
	1998	100,0	42,0	39,0	15,6	3,4
Zone intermédiaire	1993	100,0	20,5	32,4	40,6	6,5
	1998	100,0	20,6	28,6	44,8	6,0
Zone éloignée	1993	100,0	17,2	30,6	42,2	9,9
	1998	100,0	15,5	25,7	48,5	10,3

1. Cohorte débutant à 16 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 5

**Répartition des entrants à 23 ans selon leur lieu de résidence à 33 ans, cohortes 1993 et 1998, régions administratives du Québec**

Région de résidence à 23 ans <sup>1</sup>	Résidence à 33 ans				
	Total	Encore présents	Ont quitté		
			Total	Retour dans région d'origine	Migration vers autre région
	%				
Cohorte 1993 <sup>2</sup>					
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>47,3</b>	<b>52,7</b>	<b>25,3</b>	<b>27,4</b>
Montréal	100,0	41,9	58,1	27,7	30,5
<b>Régions adjacentes</b>					
Laval	100,0	30,0	70,0	29,3	40,7
Lanaudière	100,0	54,6	45,4	21,8	23,6
Laurentides	100,0	55,6	44,4	21,9	22,5
Montérégie	100,0	58,3	41,7	22,5	19,2
<b>Régions intermédiaires</b>					
Capitale-Nationale	100,0	52,8	47,2	21,4	25,7
Chaudière-Appalaches	100,0	54,8	45,2	24,7	20,5
Mauricie	100,0	42,4	57,6	27,9	29,8
Centre-du-Québec	100,0	53,3	46,7	24,4	22,3
Estrie	100,0	44,1	55,9	25,9	30,1
Outaouais	100,0	58,7	41,3	21,5	19,8
<b>Régions éloignées</b>					
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	100,0	42,9	57,1	23,2	33,9
Bas-Saint-Laurent	100,0	49,5	50,5	25,2	25,2
Côte-Nord	100,0	42,6	57,4	26,1	31,3
Saguenay—Lac-Saint-Jean	100,0	45,6	54,4	22,8	31,6
Abitibi-Témiscamingue	100,0	56,1	43,9	21,3	22,6
Nord-du-Québec	100,0	50,9	49,1	36,8	12,3
Cohorte 1998 <sup>2</sup>					
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>48,0</b>	<b>52,0</b>	<b>26,6</b>	<b>25,4</b>
Montréal	100,0	42,7	57,3	28,8	28,6
<b>Régions adjacentes</b>					
Laval	100,0	34,1	65,9	30,3	35,6
Lanaudière	100,0	58,5	41,5	20,7	20,8
Laurentides	100,0	54,9	45,1	21,5	23,6
Montérégie	100,0	58,1	41,9	23,5	18,4
<b>Régions intermédiaires</b>					
Capitale-Nationale	100,0	52,7	47,3	24,7	22,6
Chaudière-Appalaches	100,0	50,3	49,7	28,6	21,1
Mauricie	100,0	40,6	59,4	29,2	30,2
Centre-du-Québec	100,0	56,0	44,0	25,2	18,8
Estrie	100,0	43,2	56,8	30,7	26,1
Outaouais	100,0	57,9	42,1	24,1	18,0
<b>Régions éloignées</b>					
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	100,0	50,6	49,4	26,0	23,4
Bas-Saint-Laurent	100,0	49,1	50,9	25,6	25,3
Côte-Nord	100,0	47,5	52,5	26,7	25,8
Saguenay—Lac-Saint-Jean	100,0	44,8	55,2	26,7	28,6
Abitibi-Témiscamingue	100,0	63,2	36,8	15,1	21,7
Nord-du-Québec	100,0	39,7	60,3	41,4	19,0

1. Ce tableau porte uniquement sur les jeunes qui ne résident plus dans leur région d'origine à 23 ans. Ces derniers sont rattachés à leur nouvelle région de résidence à 23 ans et répartis selon leur lieu de résidence à 33 ans. Le tableau se lit ainsi : parmi les jeunes de la cohorte 1993 originaires d'une autre région qui vivaient à Montréal à l'âge de 23 ans, 41,9 % y sont encore à l'âge de 33 ans, tandis que 58,1 % sont repartis. Ces derniers sont repartis soit dans leur région d'origine (27,7 %), soit dans une nouvelle région de résidence (30,5 %).

2. Cohorte débutant à 16 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

## DANS LA MÊME COLLECTION

### Vient de paraître

n° 57	Les mariages au Québec en 2016	Juillet 2017
n° 56	Liens entre la violence vécue durant l'enfance et la violence conjugale subie à l'âge adulte	Mai 2017
n° 55	La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2016	Mai 2017

### À paraître

n° 59	La victimisation de la population québécoise, 2014 ( <i>titre provisoire</i> )	Automne 2017
n° 60	La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec au 1 <sup>er</sup> juillet 2017 ( <i>titre provisoire</i> )	Février 2018

## AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

### Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 3	Juin 2017
<ul style="list-style-type: none"><li>Les violences conjugales</li><li>Regard sur les plus grands donateurs du Québec</li></ul>	
Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 2	Février 2017
<ul style="list-style-type: none"><li>Qui fait partie du groupe des 10 % dont le revenu est le plus élevé ?</li></ul>	

### À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 22 n° 1 ( <i>titres provisoires</i> )	Octobre 2017
<ul style="list-style-type: none"><li>La confiance généralisée</li><li>Les migrations de retour dans les régions administratives du Québec</li></ul>	
Le bilan démographique du Québec. Édition 2017	Décembre 2017

Ce bulletin est réalisé par : Martine St-Amour, démographe  
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Gabrielle Tardif, mise en page  
Micheline Lampron (pigiste), révision linguistique  
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4  
Téléphone : 418 691-2406  
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 2017  
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)